

DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
Service des Assemblées

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

DÉLIBÉRATIONS EXÉCUTOIRES

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 171

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 184

Excusé(s) : 6

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Frédéric DECHAMPS, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Pierre LHOTTE, M. Arnaud ROBINET

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 184

Contre : 0

Abstention : 0

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 NOVEMBRE 2021 APPROBATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-15, L.2121-23 et L.5211-1,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2021,

Considérant qu'il convient de l'adopter,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 18 novembre 2021.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-134658-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

Présent(s) : 171

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 184

Excusé(s) : 6

Absent(s) : 18

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS**

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Frédéric DECHAMPS, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Pierre LHOTTE, M. Arnaud ROBINET

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

Mme Marie DEPAQUY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 183 Contre : 0 Abstention : 0

DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET À LA PRÉSIDENTE COMPTE RENDU

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-2 et 10,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu ses délibérations n°CC-2020-77 du 10 juillet 2020, CC-2020-171 du 24 septembre 2020, CC-2020-275 du 17 décembre 2020, CC-2021-19 et CC-2021-28 du 25 mars 2021 fixant les conditions de la délégation du Conseil communautaire au Bureau et à la Présidente,

Considérant qu'il doit être rendu compte auprès de l'assemblée délibérante des actes pris en vertu de ces délégations, à chaque réunion,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire et Madame la Présidente en vertu des délégations que le Conseil leur a accordées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-134656-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 171

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 184

Excusé(s) : 6

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Frédéric DECHAMPS, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Pierre LHOTTE, M. Arnaud ROBINET

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 184

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE À LA PRÉSIDENTE COMPLÉMENT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu le Code de l'Urbanisme notamment ses articles R.104-33 et R.104-36,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°2021-1345 du 13 octobre 2021 portant modification des dispositions relatives à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme et des unités touristiques nouvelles,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu ses délibérations n°CC-2020-77 du 10 juillet 2020, CC-2020-171 du 19 novembre 2020, CC-2020-275 du 17 décembre 2020, CC-2021-19, CC-2021-23 du 25 mars 2021 et CC-2021-194 du 30 septembre 2021 accordant délégation au Bureau communautaire et à Madame la Présidente pour certaines attributions,

Considérant qu'au vu du Décret n°2021-1435 du 13 octobre 2021, il appartient désormais à l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale de décider de réaliser ou non une évaluation environnementale dans le cadre des procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme,

Considérant que le Conseil communautaire peut déléguer une partie de ses attributions au Bureau communautaire dans son ensemble et à l'Exécutif de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant qu'afin d'assurer le bon fonctionnement de la Communauté urbaine du Grand Reims, il est nécessaire d'étendre le domaine des délégations déjà accordées depuis le début du mandat,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de compléter ses délibérations n°CC-2020-77 du 10 juillet 2020, n°CC-2021-19, n°CC-2021-23 du 25 mars 2021 et n° CC-2021-194 du 30 septembre 2021 afin de donner délégation à Madame la Présidente en vue de décider de réaliser ou non une évaluation environnementale dans le cadre des procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme.

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 20 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135638-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 175

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 182

Contre : 5

Abstention : 1

BUDGETS PRIMITIFS 2022

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique,

Vu le décret n°2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme du régime des concessions de logement,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu les schémas de mutualisation, notamment celui de l'ex Communauté d'agglomération Reims Métropole adopté le 14 décembre 2015,

Vu les délibérations n°CC-2016-81 et CC-2016-82 du Conseil communautaire de Reims Métropole du 27 juin 2016 relatives aux mises à disposition de services et à la création de services communs,

Vu les délibérations n° CM-2016-205 et CM-2016-206 du Conseil municipal de la Ville de Reims du 20 juin 2016 relatives aux mises à disposition de services et à la création de services communs,

Vu sa délibération n°CC-2017-32 du 19 janvier 2017 relative aux emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction,

Vu sa délibération n°CC-2017-33 du 19 janvier 2017 relative à l'attribution des véhicules de fonction,

Considérant que le Conseil communautaire peut adopter le budget par un vote global, à la double condition que le budget soit présenté par chapitre et article et qu'un débat préalable ait lieu permettant de constater l'assentiment de la totalité ou de la majorité des conseillers présents sur le budget,

Considérant, qu'après débat effectif, dans la mesure où un vote formel sur chacun des chapitres n'est pas obligatoire, il appartient cependant au conseil de se prononcer sur les modalités de vote,

Considérant que la pérennisation du service public des transports urbains sans augmentation excessive des tarifs pour les usagers explique le versement d'une participation du budget principal au budget annexe des transports publics de personnes,

Considérant la nécessité de prévoir le versement d'une subvention d'équilibre prévisionnelle du budget principal au budget annexe du Phare de Verzenay,

Considérant qu'il convient de fixer les montants provisoires, pour l'année 2022, des remboursements des frais de fonctionnement des services mutualisés entre la Ville de Reims et la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la Communauté urbaine du Grand Reims doit faire face à un certain nombre de dépenses à répartir entre les différents budgets,

Considérant que ces dépenses sont enregistrées au budget principal, devant donner lieu à remboursement par chacun des budgets annexes, de l'eau potable, de l'assainissement, du transport public, des ordures ménagères, de l'archéologie et de la boucle locale, afin de faire supporter à chacun d'eux l'ensemble des charges correspondant à l'activité qu'il décrit,

Considérant que les budgets des ZAC et parcs d'activités doivent rembourser au budget principal, au budget eau potable et/ou au budget assainissement, les dépenses enregistrées au titre de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre,

Considérant que, suite au regroupement de l'eau potable et de l'assainissement au sein d'une direction unique, ces budgets doivent faire face à un certain nombre de dépenses mutualisées à répartir entre eux,

Considérant que le budget des ordures ménagères doit se voir rembourser par le budget assainissement les charges relatives à la valorisation des boues de la station d'épuration,

Considérant que le budget principal doit rembourser aux différents budgets concernés la part des recettes qu'il a perçues au titre des mises à disposition de services,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de déterminer annuellement les conditions d'attribution des logements et véhicules de fonction,

Vu le passage en Conseil d'orientation ressources

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de recourir, comme modalités d'adoption des budgets primitifs, à un vote par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres,

d'adopter les budgets primitifs 2022 et leurs annexes ci-après :

- Budget principal,
- Budgets annexes :
 - . Ordures ménagères,
 - . Transports publics de personnes,
 - . Eau potable,
 - . Assainissement,
 - . Service public d'assainissement non collectif,
 - . Camping de Val-de-Vesle,
 - . Phare de Verzenay,
 - . ZAC de Bezannes,
 - . Parc d'activités de la Malle,
 - . Parc d'activités de la Husselle,
 - . Zone d'activités du Val des Bois,
 - . Zones d'activités économiques de Pontfaverger-Moronvilliers,
 - . Archéologie,
 - . Boucle locale des télécommunications (aménagement numérique),

d'autoriser, conformément à l'article L.2224-2 du CGCT, le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe des transports publics de personnes pour un montant prévisionnel de 17 592 770 € correspondant au montant inscrit au budget primitif,

d'autoriser le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe du Phare de Verzenay pour un montant prévisionnel de 232 160 € correspondant au montant inscrit au budget primitif,

de fixer les montants prévisionnels des remboursements de mises à disposition des services pour l'année 2022 à :

- 23 691 412 € pour les services de la Communauté urbaine du Grand Reims au profit de la Ville de Reims,

- 3 399 855 € pour les services de la Ville de Reims au profit de la Communauté urbaine du Grand Reims,

de fixer les montants prévisionnels des flux comptables inter budgets conformément aux tableaux ci-annexés pour 2022,

de reconduire les dispositions de sa délibération n°CC-2017-32 du 19 janvier 2017 relative aux emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction,

de reconduire la participation financière de l'employeur aux repas pris par les agents communautaires au restaurant municipal de la Ville de Reims,

de reconduire les dispositions de sa délibération n°CC-2017-33 du 19 janvier 2017 relative à l'attribution des véhicules de fonction.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 20 décembre 2021.

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 175

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 183

Contre : 5

Abstention : 0

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-3 et R.2311-9 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), qui permettent d'inscrire des autorisations de programme et des crédits de paiement dans leur section d'investissement,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements,

Considérant que les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées chaque année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes,

Considérant que cette procédure de gestion en autorisation de programme et en crédits de paiement permet une meilleure programmation des investissements dans le temps, limite les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins annuels de mandatement avec pour objectif d'améliorer les taux de consommation de crédits,

Vu le passage en Conseil d'orientation ressources

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de procéder à l'ouverture des autorisations de programme conformément aux tableaux ci-annexés,

de procéder à la révision du montant des autorisations de programme et de leur dénomination, conformément aux tableaux ci-annexés,

de procéder à la clôture des autorisations de programme, du fait de la finalisation des opérations concernées, conformément aux tableaux ci-annexés,

d'adopter l'ensemble des dépenses réelles d'équipement (chapters 20, 204, 21 et 23) du budget principal (hors échanges fonciers) et des budgets annexes de l'eau potable, de l'assainissement, des transports, des ordures ménagères, de l'archéologie, de la boucle locale de télécommunications, du camping de Val-de-Vesle et du Phare de Verzenay, sous la forme d'autorisations de programme et de crédits de paiement, conformément aux tableaux ci-annexés.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-132475-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 175

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

TARIFS 2022 DES SERVICES PUBLICS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi du 26 juillet 1991 rendant obligatoire l'assujettissement à la TVA des services de distribution d'eau à compter du 1er janvier 1993,

Vu la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'instruction interministérielle M49 sur la comptabilité des services publics locaux de distribution d'eau et d'assainissement,

Vu l'arrêté du 22 février 2008 modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau et d'assainissement des eaux usées,

Vu l'arrêté du 28 avril 2016 modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs des services publics,

Vu le passage en Conseil d'orientation ressources

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de fixer, pour l'année 2022, les tarifs des services publics communautaires tels qu'indiqués dans les tableaux annexés.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Par délégation,

Jean-Pierre FORTUNÉ

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135460-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 175

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

Ecole élémentaire de Berru : Mme Marie-Hélène Bastogne; Collège de Gueux : Mme Anny Dessoy, M. Jean Michel; Collège Thibaut de Champagne : M. Francky Caron, Mme Nadine Poulain; Ecole primaire de Courlandon : M. Bertrand Boilly, Mme Muriel Jacquot; FCPE : Mme Patricia Grain

Amicale des sapeurs-pompiers : M. Eric Léger; CAS : M. Thierry Desira, Mme Anny Dessoy, M. Gilles Dessoy, Mme Claudine Rousseaux, Mme Elizabeth Vasseur

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1111-2 et L.2311-7,

Vu la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu ses délibérations n°CC-2021-2 et n°CC-2021-3 du 25 mars 2021 relatives à l'adoption de la Charte de laïcité et du règlement d'attribution des subventions,

Vu les conventions annuelles et pluriannuelles signées avec les différentes structures,

Vu les crédits inscrits aux budgets 2021 et 2022,

Vu les demandes de subventions présentées par les organismes,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims se substitue dans les droits et obligations des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et communes ayant intégré le nouvel établissement public de coopération intercommunale,

Considérant que les subventions des structures conventionnées doivent faire l'objet d'un vote spécifique,

Considérant l'intérêt local des actions financées par les subventions et qu'il convient de répondre aux demandes des structures afin d'assurer la continuité des activités offertes aux habitants,

Vu le passage en Conférence de territoire Nord Champenois,

Vu le passage en Conférence de territoire Tardenois,

Vu le passage en Conférence de territoire Fismes Ardre et Vesle,

Vu le passage en Conférence de territoire Champagne Vesle,

Vu le passage en Conférence de territoire Beine Bourgogne,

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des structures désignées en annexe.

Les subventions seront versées en une seule fois sauf autres dispositions figurant dans les différentes notifications de subventions.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Jean-Pierre FORTUNÉ

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-134299-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 175

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOU, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Romain BONHOMME, M. David CHATILLON, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pierre GEORGIN, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Jean-Marc ROZE, M. André SECONDE, M. Alain TOULLEC, M. Alain WANSCHOOR

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 177 Contre : 0 Abstention : 0

**SPL AGENCIA
CRÉATION
SOUSCRIPTION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS
ADOPTION DES STATUTS
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier son article L.1531-1,

Vu le Code de Commerce,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le projet de statuts de la SPL Agencia,

Considérant l'intérêt de créer une SPL avec la Ville de Reims concomitamment au nouveau plan d'affaires de la SEM Agencia,

Vu le passage en Conseil d'orientation attractivité économique

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la constitution d'une Société Publique Locale « SPL Agencia » entre la Communauté urbaine du Grand Reims et la Ville de Reims,

d'autoriser la souscription par la Communauté urbaine du Grand Reims de 3.000 actions d'une valeur nominale de 100 euros, soit 300 000 euros du capital social de la société « SPL Agencia », dont la moitié sera libérée à la souscription,

d'approuver le projet de statuts de la société « SPL Agencia » et confère tous pouvoirs à son président pour le finaliser et le signer et enfin faire tout ce qui sera nécessaire en vue de la constitution de cette société,

de désigner, pour représenter la Communauté urbaine du Grand Reims en qualité de membres du conseil d'administration de la société « SPL Agencia » :

- Monsieur Jean-Marc ROZE,
- Monsieur Romain BONHOMME,
- Monsieur Alain WANSCHOOR,

- Monsieur Jean-Pierre RONSEaux,

d'autoriser ces représentants à exercer toutes fonctions ou mandats qui leur seraient confiés au sein de la SPL.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-136862-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 175

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOU, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLEU, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Romain BONHOMME, M. David CHATILLON, Mme Audrey GARDEBLEd, M. Pierre GEORGIN, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Jean-Marc ROZE, M. André SECONDé, M. Alain TOULLEC, M. Alain WANSCHOOR

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 177 Contre : 0 Abstention : 0

**SEM AGENCIA
MODIFICATION DES STATUTS
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS
RACHAT À WITRY-LÈS-REIMS
PRISE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS
VALIDATION DU PACTE DES ACTIONNAIRES**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1521-1, L.1522-1, L.1524-1,

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 1042,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les modifications envisagées des statuts de la SEM Agencia, portant sur l'élargissement de l'objet social de la SEM,

Vu le projet de pacte d'actionnaires de la SEM Agencia,

Considérant l'acquisition, par la Communauté urbaine du Grand Reims, de 427 actions de la SEM Agencia auprès de la Ville de Witry-lès-Reims,

Considérant la nouvelle prise de participation par la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant qu'il convient de désigner 5 représentants de la Communauté urbaine du Grand Reims au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la SEM Agencia,

Vu le passage en Conseil d'orientation attractivité économique

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la modification de l'objet social de la SEM Agencia,

de renoncer au scrutin secret pour les désignations,

de désigner 5 représentants de la Communauté urbaine du Grand Reims au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la SEM Agencia, à savoir :

- Monsieur Jean-Marc ROZE,
- Monsieur Michel KELLER,
- Monsieur Jean-Pierre FORTUNÉ,
- Monsieur Alain TOULLEC,
- Monsieur Pierre GEORGIN,

d'autoriser les représentants de la Communauté urbaine du Grand Reims au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires de la SEM Agencia à approuver les modifications de l'objet social de la SEM Agencia,

d'autoriser l'acquisition par la Communauté urbaine du Grand Reims auprès de la Ville de Witry-lès-Reims de 427 actions de la SEM Agencia, représentant 1,53 % du capital social de cette dernière, d'une valeur nominale de 125 € par action, pour un prix total de 53 375 €,

d'autoriser les représentants de la Communauté urbaine du Grand Reims à l'assemblée générale d'Agencia à approuver une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit de personnes dénommées,

d'autoriser la souscription par la Communauté urbaine du Grand Reims de 34 800 actions nouvelles pour un montant de 4 350 000 €,

d'autoriser Madame la Présidente à signer le bulletin de souscription de 34 800 actions de la SEM Agencia pour un montant de 4 350 000 €, à accomplir toutes les formalités et à signer tous les actes nécessaires à ladite souscription,

d'approuver le projet de pacte d'actionnaires de la SEM Agencia tel qu'annexé à la présente délibération,

d'autoriser Madame la Présidente à signer le pacte d'actionnaires de la SEM Agencia.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-137596-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 175

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Romain BONHOMME, M. David CHATILLON, Mme Audrey GARDEBLEd, M. Pierre GEORGIN, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Jean-Marc ROZE, M. André SECONDé, M. Alain TOULLEC, M. Alain WANSCHOOR

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 177 Contre : 0 Abstention : 0

**GIE AGENCIA
CONSTITUTION PAR LA SEM AGENCIA ET LA SPL AGENCIA**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de commerce,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le projet de statuts du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Agencia,

Vu le passage en Conseil d'orientation attractivité économique

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la constitution du GIE Agencia par la SEM Agencia et la SPL Agencia,

de donner tous pouvoirs au(x) président(s) de la SEM et de la SPL Agencia pour prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-136864-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 175

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

CONTRAT MÉTROPOLITAIN DU GRAND REIMS PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020 portant sur l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le courrier de Monsieur le Préfet de la Marne à Madame la Présidente du Grand Reims du 16 décembre 2020 proposant l'élaboration d'un Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE),

Vu sa délibération n°CC-2021-103 du 24 juin 2021 adoptant le projet de territoire,

Vu le protocole d'engagement du PTRTE du Grand Reims du 2 juillet 2021,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims souhaite poursuivre et renforcer ses relations partenariales avec l'État et la Région Grand Est,

Considérant que la Région Grand Est et l'État ont proposé à la Communauté urbaine du Grand Reims et à la Ville de Reims de formaliser cette entente par la conclusion d'un PTRTE,

Considérant que le PTRTE de la Communauté urbaine du Grand Reims a également le statut de contrat métropolitain,

Considérant que la stratégie définie dans le PTRTE vise à faire du Grand Reims, un territoire référent en matière de neutralité carbone, en soutenant des objectifs de développement économique, d'attractivité et de cohésion territoriale,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer le contrat métropolitain du Grand Reims – Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique avec la Ville de Reims, l'Etat, la Région et le Département, tel qu'annexé, et à prendre toute mesure nécessaire à son exécution.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-137353-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 175

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**AIDES AUX ENTREPRISES
CRÉATION D'UN DISPOSITIF D'AVANCE REMBOURSABLE EN MATIÈRE D'IMMOBILIER
D'ENTREPRISE
RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION ET MODÈLE DE CONVENTION ATTRIBUTIVE
APPROBATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1511-3 ; R.1511-4 à R.1511-16,

Vu le Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE), et notamment ses articles 107 et 108, entré en vigueur au 1^{er} décembre 2009,

Vu le règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis,

Vu le règlement(UE) n°651/2014 du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité,

Vu la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) et en particulier son article 3,

Vu l'instruction gouvernementale du 22 décembre 2015 relative à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupements issue de l'application de la loi NOTRe,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant l'intérêt de soutenir les projets de développement des entreprises sur le territoire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant la priorité de faire figurer le développement économique et les politiques de l'emploi au cœur du projet porté par la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que les projets de développement portés par les entreprises sont moteurs de développement économique local et de création de valeur,

Vu l'avis du Conseil d'Orientation du 29 novembre 2021,

Vu le passage en Conseil d'orientation attractivité économique

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de créer un dispositif d'avance remboursable en matière d'immobilier d'entreprise ainsi que le règlement d'attribution et le modèle de convention attributive afférents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Pierre GEORGIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-134667-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 175

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 13

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Zabbaou LIMAN, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**CHAIRE ATTRACTIVITÉ ET NOUVEAU MARKETING TERRITORIAL
ADHÉSION
CONVENTION DE PARTENARIAT
DÉSIGNATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2021-103 du 24 juin 2021 adoptant le projet de territoire,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims d'adhérer à la Chaire Attractivité et Nouveau Marketing Territorial pour bénéficier d'informations sur les évolutions et les meilleures pratiques du marketing territorial,

Vu le passage en Conseil d'orientation attractivité économique

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser l'adhésion à la Chaire Attractivité et Nouveau Marketing Territorial, pour un montant de 10 000 € au titre de l'année 2022.

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de partenariat afférente,

de renoncer au scrutin secret pour la désignation,

de désigner Madame Catherine VAUTRIN comme représentante de la Communauté urbaine du Grand Reims au conseil d'orientation de la chaire.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Patricia DURIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-137331-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 176

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 12

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRALT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAUX, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. David CHATILLON, M. Pierre GEORGIN

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 186 Contre : 0 Abstention : 0

**ASSOCIATION INITIATIVE MARNE PAYS RÉMOIS
CONVENTION PARTENARIALE 2022
ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu ses délibérations n°CC-2021-2 et CC-2021-3 du 25 mars 2021 relatives à l'adoption de la Charte de la laïcité de la Communauté urbaine du Grand Reims et du règlement d'attribution de subventions aux associations, modifié,

Vu sa délibération n°CC-2021-12 du 25 mars 2021 autorisant la signature d'une convention partenariale avec l'Association Initiative Marne Pays Rémois pour l'année 2021,

Vu la création de l'Association Initiative Marne Pays Rémois lors de l'assemblée générale constitutive du 5 octobre 1998,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims de soutenir les activités de l'association en faveur de la création / reprise d'entreprises,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer une subvention de 75 434 € à l'association Initiative Marne Pays Rémois,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention afférente, pour l'année 2022.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-134826-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 176

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 12

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. David CHATILLON, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pierre GEORGIN, M. Charles GOSSARD, M. Dominique POTAR, M. Arnaud ROBINET, M. Alain TOULLEC, Mme Catherine VAUTRIN

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 178 Contre : 0 Abstention : 0

**INVEST IN REIMS
AUTORISATION D'UTILISATION DE LA MARQUE
CONVENTION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant la reprise en régie directe de l'association Invest in Reims par la communauté urbaine du Grand Reims dans le cadre d'un service public administratif,

Considérant que dans l'attente de la conclusion des contrats de cession portant transfert des marques et des noms de domaines à la Communauté urbaine du Grand Reims, l'association Invest In Reims, en tant que propriétaire, dispose d'un droit exclusif d'exploitation sur les marques et les noms de domaine et l'usage de ceux-ci,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention relative à l'utilisation des marques et noms de domaine liés à l'activité d'Invest in Reims telle qu'annexée ainsi que les actes afférents à l'exécution de cette convention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Katia BEAUJARD

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-137811-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 176

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 12

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

Mme Patricia DURIN, M. Jean MICHEL, Mme Mounya TAGGAE

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 185 Contre : 0 Abstention : 0

**UNIVERSITÉ REIMS CHAMPAGNE ARDENNE
CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE 2022-2026**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le projet de territoire du Grand Reims adopté par délibération du 24 juin 2021,

Vu les statuts de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA),

Vu sa délibération n°CC-2015-84 du 24 juin 2015 autorisant la signature de la convention cadre pluriannuelle 2015-2020 avec l'URCA, signée le 28 août 2015,

Vu sa délibération n°CC-2020-11 du 13 février 2020 relative à la convention de financement spécifique 1-2020,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims du développement d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur de qualité,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims de poursuivre son effort pour se positionner comme pôle universitaire à l'échelon européen,

Vu le passage en Conseil d'orientation attractivité économique

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention cadre pluriannuelle 2022-2026 avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135881-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 176

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 12

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

Mme Patricia DURIN, M. Jean MICHEL, Mme Mounya TAGGAE

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 185 Contre : 0 Abstention : 0

**UNIVERSITÉ REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
ATTRIBUTION DE SUBVENTION
CONVENTION DE FINANCEMENT 2022**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu ses délibérations n°CC-2021-2 et n°CC-2021-3 du 25 mars 2021 relatives à l'adoption de la Charte de laïcité et du règlement d'attribution des subventions,

Vu les statuts de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA),

Vu le projet de territoire du Grand Reims adopté par délibération du 24 juin 2021,

Vu la demande de l'URCA reçue le 15 novembre 2021,

Vu sa délibération n°CC 2021-310 du 16 décembre 2021 autorisant la signature de sa convention cadre pluriannuelle 2022-2026 avec l'URCA,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims du développement d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur de qualité,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims de poursuivre son effort pour se positionner comme pôle universitaire à l'échelon européen,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer à l'URCA une subvention de 586 000 € en fonctionnement et 150 000 € en investissement pour l'exercice 2022,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de financement 2022 afférente.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135966-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 176

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 12

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

Mme Patricia DURIN, M. Jean MICHEL, Mme Mounya TAGGAE

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 185 Contre : 0 Abstention : 0

**UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
CONVENTION D'ÉQUIPEMENT DE RECHERCHE PROJET PHEBUS
AVENANT**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la convention spécifique de financement pour l'année 2020 avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA),

Vu le descriptif du projet PHEBUS (PHEnotypage et Biocontrôle : des solUtions innovanteS pour l'agriculture de demain), portant sur l'extension d'une serre expérimentale et l'investissement dans du matériel de phénotypage pour le développement du biocontrôle,

Vu sa délibération n°CC-2020-122 du 24 septembre 2020 pour le financement du projet PHEBUS à hauteur de 200 000 €, initialement répartis à parts égales sur les budgets 2020 et 2021,

Considérant le développement des travaux de l'URCA dans le domaine de la bioéconomie depuis de nombreuses années,

Considérant qu'un premier versement de 100 000 € a été effectué en 2020,

Considérant le retard d'exécution du projet au regard de la crise sanitaire liée à la Covid 19,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne, un avenant à la convention spécifique de financement du projet PHEnotypage et Biocontrôle : des solUtions innovanteS pour l'agriculture de demain, pour l'année 2020, relatif au versement du solde de 100 000 € sur l'exercice 2022 et non 2021.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17
décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135891-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

Mme Catherine COUTANT, M. Alban DOMINICY, Mme Patricia DURIN, M. Pascal LABELLE, Mme Mounya TAGGAE, M. Léo TYBURCE, Mme Catherine VAUTRIN

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 177 Contre : 2 Abstention : 2

**ETABLISSEMENT SUPÉRIEUR D'ART ET DE DESIGN DE REIMS
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2022-2026**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2016-168 du 12 décembre 2016 autorisant la signature de la convention d'objectifs et de moyens 2016-2020 signée le 31 décembre 2016 avec l'Ecole Supérieure d'Art et Design (ESAD),

Vu sa délibération n°CC-2020-226 du 17 décembre 2020 autorisant la signature de l'avenant signé le 18 janvier 2021 avec l'ESAD,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims du développement d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur de qualité,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims de poursuivre son effort pour se positionner comme pôle universitaire à l'échelon européen,

Considérant qu'il faut maintenir le partenariat ainsi que les modalités des engagements réciproques de la Communauté urbaine du Grand Reims et de l'ESAD,

Vu le passage en Conseil d'orientation ressources

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'objectifs et de moyens 2022-2026 à intervenir avec l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Ecole Supérieure d'Art et de Design de Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Alain TOULLEC

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135885-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAUX, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Thierry DESIRA, Mme Patricia DURIN, Mme Catherine VAUTRIN

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 185 Contre : 0 Abstention : 0

**NEOMA BUSINESS SCHOOL
ATTRIBUTION DE SUBVENTION
CONVENTION DE FINANCEMENT 2022**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de Néoma Business School,

Vu sa délibération n°CC-2021-14 du 25 mars 2021 autorisant la signature de la convention de financement 2021 avec Néoma Business School signée le 25 mai 2021,

Vu la demande de Néoma Business School reçue le 5 novembre 2021,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims du développement d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur de qualité,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims de poursuivre son effort pour se positionner comme pôle universitaire à l'échelon européen,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer une subvention de 210 000 € à NEOMA Business School pour l'année 2022,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de financement 2022 afférente.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135871-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 187

Contre : 1

Abstention : 0

ZONE À FAIBLES EMISSIONS MOBILITÉ
FONDS DE CONVERSION DES VÉHICULES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS
RÈGLEMENT
CONVENTION FINANCIÈRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles notamment les articles L.123-19-1 et L.221-1,

Vu la Loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités,

Vu la Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets,

Vu la directive 2008/50/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe,

Vu la directive 2016/2284 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2016 concernant la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les arrêtés municipaux des Maires de Reims et de Tinquieux du 8 juillet 2021 instaurant une Zone à Faibles Emissions mobilité sur l'agglomération rémoise,

Vu la décision n°BC-2021-63 du Bureau communautaire du 16 juin 2021 relative au fonds Feuille de route Qualité de l'Air et à la demande d'aide déposée auprès de l'ADEME,

Considérant l'arrêt n°C636/18 rendu par la Cour de Justice de l'Union européenne le 24 octobre 2019, constatant le dépassement systématique et persistant depuis le 1^{er} janvier 2010, de la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote (NO₂) dans douze agglomérations et zones de qualité de l'air françaises, dont la zone urbaine régionale Reims Champagne-Ardenne,

Considérant que, tant au regard du réseau routier et de la densité de la circulation existante sur certaines portions du territoire rémois notamment à proximité de zones d'habitation qu'au regard de l'objectif d'amélioration de la qualité de l'air eu égard aux relevés effectués par ATMO Grand Est, il apparaît nécessaire de réduire les émissions provenant des véhicules les plus polluants et d'encourager la circulation des véhicules les moins émissifs,

Considérant, par ailleurs, que les investissements destinés à la transformation et/ou renouvellement des véhicules les plus anciens (jusqu'au CRIT'AIR 3 selon la classification des véhicules en application des articles L.318-1 et R.318-2 du Code de la Route) requièrent un accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et des associations situées sur le territoire de la Communauté urbaine du Grand Reims et intervenant sur le territoire de la Zone à Faibles Emissions mobilité,

Considérant la mise en œuvre d'un partenariat financier par le biais d'une convention entre l'ADEME et la

Communauté urbaine du Grand Reims sur le fonds de conversion des véhicules à destination des professionnels,

Considérant que la mise en œuvre est sous réserve de la signature de la convention de délégation de compétence avec la Région Grand Est,

Vu le passage en Conseil d'orientation aménagement

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le règlement d'attribution des aides financières dans le cadre de la conversion des véhicules des professionnels et associations,

de donner délégation à Madame la Présidente pour signer les conventions financières avec l'entité bénéficiaire.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget .

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Anne DESVERONNIERES

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-134893-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les arrêtés préfectoraux, joints en annexe, concernant les sociétés suivantes, localisées à Cernay-lès-Reims, Courlandon et Magneux,

Numéros	Sociétés
n° 2021-APC-157-IC du 12 octobre 2021	Société AREFIM CERNAY
n° 2021-SUP-160-IC du 26 octobre 2021	ANCIENNE PAPETERIE DE COURLANDON

Considérant qu'il convient de les communiquer au Conseil Communautaire,

Vu le passage en Conseil d'orientation aménagement

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la communication des arrêtés préfectoraux relatifs à l'exploitation des installations classées pour la protection de l'environnement des sociétés Arefim Cernay et l'ancienne Papeterie de Courlandon,

de demander aux services préfectoraux de s'assurer de la mise en place dans ces installations classées et notamment à l'égard des populations des zones d'habitations avoisinantes, de toutes les mesures de vigilances adéquates face aux risques potentiels de quelque nature qu'ils soient.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Anne DESVERONNIERES

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135765-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

AIDE À L'ACHAT VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE MISE À JOUR DU RÈGLEMENT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Transports et notamment ses articles L. 1231-1 définissant les compétences des autorités organisatrices de la mobilité et L.1231-1-1 disposant que les Autorités organisatrices de la mobilité sont compétentes pour organiser des services relatifs aux mobilités actives,

Vu la Loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie permettant de favoriser la pratique du vélo,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n° 2020-656 du 30 mai 2020 relatif aux aides à l'acquisition ou à la location des véhicules peu polluants,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2021-19 du 25 mars 2021 relative à l'aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique,

Vu le règlement de l'opération « aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) »,

Considérant que les aides à l'achat de vélo ou de VAE font partie des mesures incitatives destinées à favoriser l'augmentation de la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien,

Considérant la volonté de la Communauté urbaine du Grand Reims de créer une aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) pour les habitants de son territoire,

Vu le passage en Conseil d'orientation transport et mobilité

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la prolongation du dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique du Grand Reims pour l'année 2022,

d'adopter le règlement de l'opération mis à jour « Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique »,

de déléguer à Madame la Présidente l'attribution des aides dans les limites définies par le règlement qui prévoit les modalités d'octroi,

d'autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces afférentes.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Patrick BEDEK

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135734-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOU, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**TRANSPORTS PUBLICS URBAINS
CHOIX DE L'ÉNERGIE DES BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE
CONVENTION DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AVEC LE CEREMA**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des transports,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le contrat de concession des transports urbains et ses 19 avenants successifs,

Vu sa délibération n°CC-2018-296 du 17 décembre 2018 relative aux modalités d'élaboration et de concertation de plan climat air énergie territorial (PCAET) de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2021-265 du 18 novembre 2021 relative à l'avenant 19 du contrat de transports publics urbains intégrant l'engagement d'une étude de faisabilité de deux lignes de bus à haut niveau de service pour la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant la nécessité de se faire accompagner, par un organisme indépendant, dans les choix technologiques en matière de transition énergétique du parc de bus et, en particulier, des futurs bus à haut niveau de service en lien avec le PCAET,

Vu le projet de convention joint à la convention,

Vu le passage en Conseil d'orientation transport et mobilité

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la Présidente à signer la convention de recherche et développement avec le Cerema afin d'accompagner la Communauté urbaine du Grand Reims dans le choix de l'énergie des Bus à Haut Niveau de Service, ainsi que tout document afférent.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget transports publics.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Patrick BEDEK

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-137547-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

TRANSPORTS PUBLICS NON URBAINS DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE SCOLAIRE D'HAUTVILLERS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que la commune de Marfaux fait partie de la Communauté urbaine du Grand Reims, adhérente au Syndicat mixte de ramassage scolaire d'Hautvillers, pour la gestion du transport scolaire des lycéens de Marfaux,

Vu la convention relative au transfert de la compétence transports publics réguliers de personnes entre la Région Grand Est et la Communauté urbaine du Grand Reims signée le 30 décembre 2017,

Vu la délibération du Syndicat mixte de ramassage scolaire d'Hautvillers n°2018-07 du 6 novembre 2018, exprimant la volonté de dissoudre le syndicat mixte de ramassage scolaire d'Hautvillers,

Vu la délibération du Syndicat mixte de ramassage scolaire d'Hautvillers n°2020/01 du 02 mars 2020, dans laquelle le Conseil Syndical fixe les conditions budgétaires et comptables de la liquidation du syndicat,

Vu la délibération de la Communauté urbaine du Grand Reims n°CC-20-139 du 24 septembre 2020 par laquelle la Communauté urbaine du Grand Reims émet un avis favorable à la dissolution du Syndicat mixte de ramassage scolaire d'Hautvillers,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims doit émettre un avis favorable aux conditions budgétaires et comptables de la liquidation du syndicat,

Vu le passage en Conférence de territoire Tardenois

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'émettre un avis favorable aux conditions budgétaires et comptables de la liquidation du syndicat afin de permettre la prise de l'arrêté préfectoral de dissolution définitive du Syndicat mixte de ramassage scolaire d'Hautvillers.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Patrick BEDEK

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-136680-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOU, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLEU, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX ATTRIBUTION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n° CC-2021-111 du 24 juin 2021 portant création du fonds de soutien aux investissements communaux et adoptant son règlement d'attribution,

Vu la proposition de la commission ad hoc chargée de l'instruction des dossiers de demande lors de sa réunion du 1^{er} décembre 2021 consistant, d'une part, à fixer à 80 000 € le plafond d'attribution du fonds de concours, à 84 000 € HT le plafond pour les projets répondant aux critères de développement durable et de fixer à 20 000 € ou 21 000 € pour les projets répondant aux critères de développement durable, le montant minimum du fonds de concours sous réserve que ce montant ne soit pas supérieur à 50% du coût HT des travaux restant à charge de la commune,

Considérant que cette proposition est conforme aux règles figurant dans le règlement d'attribution précité,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer aux communes ayant déposé un dossier de demande au titre du fonds de soutien aux investissements communaux un fonds de concours tel qu'annexé,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions d'attributions de fonds de concours et tous documents afférents.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Par délégation,

Alain TOULLEC

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135737-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAISSE DES ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MARNE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu le Code de la sécurité sociale et notamment les articles L.263-1, L. 223-1 et L.227-1 à 3 du,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des Caisses d'Allocations Familiales (CAF),

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la Convention d'Objectif et de Gestion 2018-2022 arrêtée entre l'Etat et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, généralisant la mise en place des Conventions Territoriales Globales (CTG) à l'horizon 2022,

Vu la circulaire n°2020-01 du 16 janvier 2020 qui en fixe les modalités de déploiement ainsi que les principales étapes, et définit le « bonus territoire CTG », nouveau dispositif de financement national qui se substitue progressivement et depuis le 1^{er} janvier 2020 à la Prestation de Service Enfance-Jeunesse (PSEJ) versée dans le cadre du CEJ,

Considérant que le nouveau dispositif de Convention Territoriale Globale se substitue au précédent Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) de la Communauté urbaine du Grand Reims, arrivé à échéance le 31 décembre 2020 prévoyant des versements à terme échu jusqu'au 31 décembre 2021,

Considérant que la mise en place de la nouvelle CTG, avant le 31 décembre 2021, est effective dès le 1^{er} janvier 2021, pour des versements à terme échu en 2022,

Considérant que chaque équipement fait l'objet, en outre, d'une Convention d'Objectif et de Financement qui intègre les prestations de service de base et le financement bonifié lié à l'engagement de la Communauté urbaine du Grand Reims au côté de la CAF, déclinaison financière du Bonus territoire,

Vu le passage en Conseil d'orientation éducation

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le projet de Convention Territoriale Globale et ses annexes,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la Convention Territoriale Globale 2021-2024 avec la Caisse des Allocations Familiales de la Marne, et tous documents afférents tels que les Conventions d'Objectifs et de Financement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-136491-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**PÔLES BEINE BOURGOGNE, CHAMPAGNE VESLE, FISMES ARDRE ET VESLE, TARDENOIS, VESLE
ET COTEAUX DE LA MONTAGNE DE REIMS
ACCUEILS EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE
CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le Code de l'Education,

Vu la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant des définitions et des règles applicables aux accueils de loisirs,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2018-307 du 17 décembre 2018, autorisant la signature des conventions d'objectifs relatives à l'organisation des temps périscolaires et/ou extrascolaires, avec les associations du pôle Champagne Vesle (Les 8 Villages à Rosnay, le Goutatou à Pargny-les-Reims), arrivant à échéance le 31 décembre 2021,

Vu ses délibérations n°CC-2018-308 du 17 décembre 2018, n°CC-2019-352 du 19 décembre 2019, autorisant la signature des conventions d'objectifs relatives à l'organisation des temps périscolaires, avec les Associations du pôle Beine Bourgogne (respectivement Espace Loisirs à Witry-les-Reims, Etoile des Jeunes à Bourgogne Fresne, Les Marmousets à Beine Nauroy), arrivant à échéance le 31 décembre 2021,

Vu sa délibération n°CC-2019-21 du 21 mars 2019, autorisant la signature des conventions d'objectifs relatives à l'organisation des temps périscolaires et/ou extrascolaires, avec les associations du pôle Fismes Ardre et Vesle (Familles Rurales de Jonchery-sur-Vesle, la Maison des Jeunes et de la Culture à Fismes), arrivant à échéance le 31 décembre 2021,

Vu sa délibération n°CC-2019-107 du 27 juin 2019, autorisant la signature des conventions d'objectifs relatives à l'organisation de l'accueil en matière de petite enfance, et à l'organisation des temps périscolaires et/ou extrascolaires, avec les associations du pôle Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims (Les Premiers Pas à Ludes, La Perle Blanche à Vaudemange, Les Mille Pattes à Verzy, Bouq'Anim à Verzenay, le Centre de Loisirs de Val-de-Vesle, Familles Rurales de Villers Marmery), arrivant à échéance le 31 décembre 2021,

Vu sa délibération n°CC-2021-2 du 25 mars 2021 portant approbation de la charte de la laïcité de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2021-3 du 25 mars 2021 approuvant le règlement d'attribution des subventions aux associations,

Considérant la nécessité de signer des conventions pluriannuelles d'objectifs au titre des années 2022 à 2024,

Vu le passage en Conseil d'orientation éducation

Vu le passage en Conférence de territoire Fismes Ardre et Vesle,

Vu le passage en Conférence de territoire Tardenois,

Vu le passage en Conférence de territoire Champagne Vesle,

Vu le passage en Conférence de territoire Beine Bourgogne,

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions pluriannuelles d'objectifs 2022-2024 relatives à l'organisation d'accueils en matière de petite enfance et de loisirs sur le temps périscolaire et/ou le temps extrascolaire, et fixant notamment les modalités du partenariat, avec les 13 associations concernées, à savoir les 8 Villages – La Hulotte à Rosnay, le Goutatou à Pargny-les-Reims, Espace Loisirs à Witry-les-Reims, Etoile des Jeunes à Bourgogne-Fresne, Les Marmousets à Beine Nauroy, Familles Rurales de Jonchery-sur-Vesle, la Maison des Jeunes et de la Culture à Fismes, Les Premiers Pas à Ludes, La Perle Blanche à Vaudemange, Familles rurales 3V Les Mille Pattes à Verzy, Bouq'Anim à Verzenay, Familles Rurales de Villers Marmery et le Centre de Loisirs de Val-de-Vesle.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Katia BEAUJARD

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-136130-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Patrick BEDEK

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 187 Contre : 0 Abstention : 0

COMMUNE DE CERNAY-LES-REIMS
PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA CRÈCHE
CONVENTION 2022

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims qui prévoient le soutien de la crèche de Cernay-lès-Reims,

Vu sa délibération n°CC-2020-243 du 17 décembre 2020 autorisant la signature avec la Commune de Cernay-lès-Reims de la convention relative à la participation de la Communauté urbaine du Grand Reims aux frais de fonctionnement de la crèche de Cernay-les-Reims, arrivant à échéance le 31 décembre 2021,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims de renouveler cette convention pour une période d'une année dans les mêmes termes, à savoir que la Communauté urbaine du Grand Reims remboursera à la commune 61,15% du reste à charge annuel du coût de fonctionnement du service correspondant à la différence entre les dépenses globales annuelles et les recettes globales annuelles (redevances des usagers et subventions diverses), ou au déficit de fonctionnement de la structure multi-accueil tel qu'il apparait sur le bilan financier fourni à la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne ou au Compte Administratif de l'exercice n-1, plafonné à 75 000 €,

Vu le passage en Conférence de territoire Beine Bourgogne

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la nouvelle convention avec la commune de Cernay-lès-Reims relative à la participation de la Communauté urbaine du Grand Reims aux frais de fonctionnement de la crèche de Cernay-lès-Reims.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Katia BEAUJARD

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135620-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**RAPPORT SOCIAL UNIQUE
AVIS DU COMITÉ TECHNIQUE
COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment ses articles 9 bis A et 9 bis B,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 33,

Vu la Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment son article 5,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant qu'un rapport social unique doit être élaboré chaque année,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Comité Technique du 22 octobre 2021,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

après examen de son contenu, de prendre acte de l'avis favorable du Comité Technique du 22 octobre 2021 sur le rapport social unique pour l'année 2020, tel qu'annexé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Par délégation,

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135663A-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 184

Contre : 0

Abstention : 4

RÈGLEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL COMPLÉMENTS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la Loi n°2008-351 du 16 avril 2008 relative à la journée de solidarité,

Vu la Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et notamment son article 47,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°85-1250 du 26 novembre 1985 modifié relatif aux congés annuels des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la circulaire n° NOR MFPP1202031C relative aux modalités de mise en œuvre de l'article 115 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011,

Vu la circulaire du 31 mars 2017 relative à l'application des règles en matière de temps de travail dans les 3 versants de la fonction publique,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2021-152 du 24 juin 2021,

Vu l'avis du comité technique du 6 décembre 2021,

Considérant que la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du comité technique,

Considérant que le travail est organisé selon des périodes de référence appelées cycles de travail, à l'intérieur desquels s'organisent les horaires de travail,

Considérant que les collectivités territoriales sont tenues d'organiser le temps de travail des agents territoriaux dans un cadre global de 1 607 heures annuelles en dehors des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées, sur une base hebdomadaire de 35 heures minimum,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de compléter la délibération n°CC-2021-152 du 24 juin 2021,

d'adopter le règlement du temps de travail tel que modifié, ainsi que les adaptations nécessaires aux différents services et directions fonctionnant selon des modalités atypiques, joints en annexe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-137559A-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 184

Contre : 0

Abstention : 4

RÉGIME INDEMNITAIRE MODIFICATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5111-7,

Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 88 et 111,

Vu la Loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du Code des Communes et notamment son article 21,

Vu la Loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu la Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°50-1253 du 6 octobre 1950 modifié fixant les taux de rémunération des heures supplémentaires d'enseignement effectuées pour les personnels enseignants des établissements du second degré,

Vu le décret n°76-208 du 24 février 1976, modifiant le décret n°61-467 du 10 mai 1961, relatif à l'indemnité horaire pour travail normal de nuit et à la majoration spéciale pour travail intensif,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°88-631 du 6 mai 1988 relatif à l'attribution d'une prime de responsabilité à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

Vu le décret n°91-857 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique (musique, danse, art dramatique, arts plastiques),

Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°93-55 du 15 janvier 1993 instituant une indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des personnels enseignants du second degré,

Vu le décret n°2001-623 du 12 juillet 2001, pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

Vu le décret n°2002-147 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des interventions de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur,

Vu le décret n°2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2005-1035 du 26 août 2005 relatif au remplacement de courte durée des personnels enseignants dans les établissements d'enseignement du second degré,

Vu le décret n°2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaires des régisseurs,

Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n°2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement,

Vu le décret n°2012-437 du 29 mars 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique,

Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la Fonction Publique de l'Etat,

Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n°2015-415 du 14 avril 2015 relatif à l'indemnisation des astreintes et à la compensation ou à la rémunération des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement,

Vu le décret n°2015-661 du 10 juin 2015 modifiant le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la Fonction Publique de l'Etat,

Vu le décret n°2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 31 décembre 1992, modifiant l'arrêté du 19 août 1975, instituant une indemnité pour travail du dimanche et des jours fériés en faveur des agents territoriaux,

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant de cautionnement imposé à ces agents,

Vu l'arrêté du 30 août 2001 fixant les taux de l'indemnité horaire pour travail normal de nuit et de la majoration spéciale pour travail intensif,

Vu l'arrêté du ministre du budget du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents,

Vu l'arrêté du 20 mai 2014 pris pour l'application au corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 14 avril 2015 fixant les montants de l'indemnité d'astreinte et la rémunération horaire des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement,

Vu l'arrêté du 14 avril 2015 fixant les conditions de compensation horaire des heures supplémentaires aux ministères chargés du développement durable et du logement,

Vu l'arrêté du 28 avril 2015 pris pour l'application aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ainsi qu'à l'emploi de conseiller pour l'action sociale des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 29 juin 2015 pris pour l'application au corps des administrateurs civils des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 27 août 2015 pris en application de l'article 5 du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté ministériel du 3 novembre 2015 fixant les taux des indemnités et les modalités de compensation des astreintes et des interventions des personnels affectés au ministère de l'intérieur,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 pris pour l'application aux membres du corps des assistants de service social des administrations de l'Etat rattachés au ministre de l'intérieur des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 pris pour l'application au corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 pris pour l'application aux membres du corps des attachés d'administration de l'Etat relevant du ministre de l'intérieur des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 pris pour l'application au corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 22 décembre 2015 portant application au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ainsi qu'à l'emploi de conseiller pour l'action sociale des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte

des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 31 mai 2016 pris pour l'application à certains corps d'infirmiers relevant de la catégorie B des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 30 décembre 2016 pris pour l'application au corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 16 juin 2017 pris pour l'application aux corps des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer et des adjoints techniques de la police nationale des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 7 novembre 2017 pris pour l'application au corps des contrôleurs des services techniques du ministère de l'intérieur des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 7 décembre 2017 pris pour l'application au corps des conservateurs du patrimoine relevant du ministère de la culture et de la communication des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 pris pour l'application au corps des ingénieurs des services techniques du ministère de l'intérieur des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat aux corps des conservateurs généraux des bibliothèques, des conservateurs des bibliothèques, des bibliothécaires, des bibliothécaires assistants spécialisés et des magasiniers des bibliothèques,

Vu l'arrêté du 13 juillet 2018 portant application au corps des médecins inspecteurs de santé publique des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 pris pour l'application au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 14 février 2019 portant application au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ainsi qu'à l'emploi d'inspecteur technique de l'action sociale des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire

tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu la circulaire NOR : R DFF1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté Urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims,

Vu la délibération n°CC-156-01 du District de Reims du 18 octobre 2001 portant maintien à titre individuel des avantages acquis,

Vu la délibération n°CC-286-04 de la Communauté d'Agglomération de Reims du 13 décembre 2004 déterminant les cas de recours aux astreintes, leurs modalités d'organisation et la liste des emplois concernés,

Vu la délibération n°CC-182-05 de la Communauté d'Agglomération de Reims du 12 juillet 2005 portant application du principe fondamental d'égalité de traitement entre les agents communautaires,

Vu la délibération n°CC-303-06 de Reims Métropole du 19 décembre 2006 relative à la modification de l'organisation des astreintes et les délibérations afférentes des communautés de communes préexistantes à la fusion et à la création de la Communauté Urbaine du Grand Reims le 1^{er} janvier 2017,

Vu la délibération n°CC-90-11 de Reims Métropole du 20 juin 2011 relative aux modalités de versement d'un complément de rémunération de fin d'année collectivement acquis,

Vu la délibération n°CC-91-11 de Reims Métropole du 20 juin 2011 relative à la confirmation du versement par la collectivité de l'aide de fin d'activité et de son mode de calcul,

Vu la délibération n°CC-2012-94 de Reims Métropole du 25 juin 2012 relative à l'actualisation de la rémunération des agents non titulaires,

Vu la délibération n°CC-2016- 170 de Reims Métropole du 12 décembre 2016 relative au régime indemnitaire du personnel communautaire et l'ensemble des délibérations relatives au régime indemnitaire des agents communautaires votées par les Communautés de Communes et les syndicats intercommunaux préexistants,

Vu sa délibération n°CC-2017-35 du 19 janvier 2017 relative au régime des astreintes,

Vu sa délibération n°CC-2017-45 du 19 janvier 2017 relative à la rémunération des formateurs internes,

Vu sa délibération n°CC-2020-250 du 17 décembre 2020 relative au régime indemnitaire du personnel de la Communauté Urbaine du Grand Reims,

Vu le budget,

Vu l'avis du Comité Technique du 6 décembre 2021,

Considérant qu'une délibération unique sur le régime indemnitaire a pour objet de clarifier et de rassembler l'ensemble des éléments constitutifs du régime indemnitaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que le dispositif du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) est applicable aux cadres d'emplois lorsque les textes correspondant aux corps de référence de l'Etat sont parus en annexe des arrêtés ministériels pris en application du décret n°2014-513 du 20 mai 2014,

Considérant que le R.I.F.S.E.E.P. est composé de deux parts : une part fixe, l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E.), et une part variable, le Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A.),

Considérant que l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E.) est exclusive de toutes autres primes et indemnités de même nature liées aux grades, métiers, fonctions, responsabilités, sujétions et à la manière de servir,

Considérant que le régime indemnitaire des agents territoriaux est fixé dans la limite de celui applicable aux agents des services de l'Etat exerçant des fonctions équivalentes conformément au principe de parité,

Considérant que le principe de parité a seulement pour effet d'empêcher l'attribution de montants indemnitaires plus favorables que ceux dont bénéficient les fonctionnaires de l'Etat exerçant des fonctions équivalentes,

Considérant que le principe de libre administration des collectivités locales a pour objet de donner compétence à l'organe délibérant pour fixer les conditions d'attribution et de versement des primes et indemnités,

Considérant qu'il revient à l'organe délibérant de fixer et d'organiser les principes et les critères d'octroi et de versement du régime indemnitaire,

Considérant qu'il revient à l'organe délibérant de fixer la nature des emplois ou des fonctions susceptibles d'effectuer des heures supplémentaires,

Considérant que les activités accessoires donnant lieu à versement d'une indemnité accessoire doivent être compatibles avec les fonctions de l'agent concerné, ne pas affecter leur exercice et ne pas porter atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance et à la neutralité du service,

Considérant que le montant de l'activité accessoire est fixé par arrêté dans la limite des plafonds indemnitaires réglementaires,

Considérant que l'organisation générale des astreintes prévues dans les délibérations visées ci-dessus est reconduite à l'identique,

Considérant que la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, modifiant la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, prévoit l'élargissement aux agents de catégorie B et C du recours au contrat sur emploi permanent, dans les mêmes conditions que celles prévues aux emplois de catégorie A ainsi que la création de contrats de projet, emplois non permanents ouverts dans toutes les catégories, qui ont pour but de mener à bien un projet ou une opération identifié,

Considérant les négociations salariales intervenues dans le cadre de l'augmentation du temps de travail et du passage des agents aux 1 607 heures de travail annuelles ayant abouties à l'octroi de compensations sous forme indemnitaire,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- 1) d'abroger à compter du 1^{er} janvier 2022 la délibération n°CC-2020-250 du 17 décembre 2020 relative au régime indemnitaire du personnel communautaire,
- 2) d'instituer l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E.).

Cette indemnité, versée mensuellement, est attribuée aux agents de la Communauté Urbaine du Grand Reims :

- titulaires et stagiaires,

- contractuels de droit public relevant de la catégorie A recrutés à compter du 1^{er} janvier 2017 sur le fondement des articles 3-3 et 3-4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

- contractuels de droit public relevant de la catégorie A, occupant un poste permanent au 31 décembre 2016, lorsqu'une délibération antérieure prévoyait expressément le versement d'un régime indemnitaire,
- contractuels de droit public relevant des catégories B et C recrutés sur le fondement des articles 3-3 et 3-4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,
- contractuels de droit public relevant des catégories A, B et C, reconnus travailleurs handicapés et recrutés sur le fondement de l'article 38 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, pendant la période correspondant à la durée de stage prévue par le statut particulier du cadre d'emplois dans lequel ils ont vocation à être titularisés,
- contractuels de droit public recrutés à compter du 1^{er} janvier 2019 sur le fondement de l'article L.1 224-3 du code du travail,
- contractuels de droit public non permanents, dits en contrat de projet, recrutés sur le fondement de l'article 3, II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour mener à bien un projet ou une opération identifié,
- contractuels de droit public recrutés sur le fondement de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, lorsque la procédure visant à recruter un fonctionnaire sur le poste concerné a été menée à son terme et n'a pu aboutir.

L'I.F.S.E. est attribuée à l'ensemble de ces agents relevant des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale éligibles selon les montants de référence figurant dans les tableaux joints en annexe.

Chaque cadre d'emplois est réparti en groupes de fonction suivant le niveau de responsabilité et d'expertise requis et/ou les sujétions auxquelles les agents peuvent être exposés ainsi qu'en fonction de l'expérience professionnelle acquise, selon les modalités prévues dans les tableaux joints en annexe.

Les agents contractuels bénéficiant d'un régime indemnitaire sont classés dans le groupe de fonction correspondant à celui d'un agent titulaire exerçant les mêmes fonctions.

Une majoration du montant de l'I.F.S.E. notamment liée à des sujétions particulières est attribuée :

- aux agents de catégorie A, lorsqu'ils exercent par intérim des responsabilités supérieures. Le montant du régime indemnitaire de l'agent pendant cette période d'intérim correspond au régime indemnitaire des fonctions exercées. La période d'intérim sera formalisée par un arrêté,
- aux agents de catégorie B et C, lorsqu'ils exercent par intérim les responsabilités du N+1 de cadre d'emplois supérieur. Le montant du régime indemnitaire de l'agent pendant cette période d'intérim correspond au régime indemnitaire du cadre d'emplois supérieur selon les modalités prévues dans les tableaux joints en annexe,
- aux agents de catégorie B soumis pendant au moins un mois à des sujétions importantes dont le caractère exceptionnel perturbe leur activité normale selon les modalités prévues dans les tableaux joints en annexe,
- aux agents de catégorie B et ceux relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise, lorsqu'ils encadrent directement des agents selon les modalités prévues dans les tableaux joints en annexe,
- aux agents lorsqu'ils subissent une perte de rémunération résultant de la modification d'une organisation de travail, d'un reclassement rendu obligatoire ou de l'évolution de la réglementation. Dans ces 3 situations, la majoration du régime indemnitaire prend la forme d'une « indemnité compensatrice » de la perte de rémunération subie.

Cette indemnité compensatrice peut être versée à l'ensemble des agents de droit public occupant un poste permanent, à l'exclusion des agents recrutés sur le fondement de l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ainsi qu'aux contractuels de droit public non permanents, dits en contrat de projet, recrutés sur le fondement de l'article 3, II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour mener à bien un projet ou une opération identifié. Son montant est fixe,

- aux agents en activité au sein de nos collectivités à la date du 31 décembre 2021 qui bénéficient d'un à cinq jours de congés d'ancienneté par an, jours de congés qui sont supprimés à compter du 1^{er} janvier 2022 en raison du passage du temps de travail des agents à 1 607 heures par an.

Cette compensation indemnitaire des congés d'ancienneté perdus est calculée, sans proratisation du temps de travail de l'agent, en multipliant le nombre de jours de congés d'ancienneté détenus au 31 décembre 2021 par :

- 135 € bruts par an pour un agent de catégorie A,
- 90 € bruts par an pour un agent de catégorie B,
- 75 € bruts par an pour un agent de catégorie C.

Le montant arrêté au 31 décembre 2021 est fixe et insusceptible d'évoluer. L'indemnité est versée en janvier de chaque année.

Les catégories d'agents bénéficiaires sont identiques à celles exposées au paragraphe précédent concernant l'indemnité compensatrice.

- aux agents titulaires et stagiaires affectés au traitement de l'information, de manière continue et spécifique, dans les centres automatisés de traitement de l'information. La majoration du régime indemnitaire prend la forme d'une « prime de traitement de l'information » qui est versée mensuellement selon les modalités suivantes :

NIVEAU HIERARCHIQUE MAXIMUM	METIERS	MONTANTS MENSUELS BRUTS (en euros)	DUREE DE PERCEPTION
Cadres d'emplois de la catégorie C	Agent de traitement	151,80	1 an
		160,08	2 ans
		179,40	après 3 ans
Cadres d'emplois de la catégorie B	Programmeur et pupitreur	256,68	1 an
		298,08	1 an et 6 mois
		345,00	après 2 ans et 6 mois
	Chef programmeur	391,92	3 ans
		422,28	après 3 ans
Cadres d'emplois de la catégorie A	Chef d'exploitation	405,72	3 ans
		518,88	après 3 ans
	Programmeur de système d'exploitation	383,64	1 an
		447,12	1 an et 6 mois
		518,88	après 2 ans et 6 mois
	Analyste	229,08	2 ans
		259,44	2 ans
		325,68	après 4 ans
Chef de projet informatique	383,64	1 an	
	425,04	1 an et 6 mois	
	518,88	après 2 ans et 6 mois	

- aux agents de catégorie C relevant de la filière technique et accomplissant des travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants dans le cadre de leur métier exercé à titre principal selon les modalités suivantes :

METIERS	MONTANTS ANNUELS BRUTS (en euros)	MONTANTS MENSUELS BRUTS (en euros)
Agent chargé de la pré-collecte	453,00	37,75
Agent chargé du contrôle en eau potable, en assainissement collectif et non collectif	453,00	37,75
Agent d'animation services techniques	453,00	37,75
Agent chargé de la propreté des édicules sanitaires situés sur la voie publique	453,00	37,75
Agent de relève des compteurs d'eau	453,00	37,75
Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers	681,00	56,75
Agent d'exploitation et maintenance Assainissement	681,00	56,75
Agent d'exploitation et maintenance Eau	453,00	37,75
Automaticien	453,00	37,75
Canalisateur fontainier	453,00	37,75
Carrossier peintre	453,00	37,75
Chauffeur de camion de collecte des déchets	453,00	37,75
Egoutier	681,00	56,75
Electricien éclairage public	681,00	56,75
Gardien de déchetterie	453,00	37,75
Imprimeur reprographe	453,00	37,75
Instrumentiste	681,00	56,75
Maçon assainissement	681,00	56,75
Magasinier	453,00	37,75
Manutentionnaire / Livreur-monteur	261,00	21,75
Opérateur en maintenance des véhicules et matériels roulants	453,00	37,75
Ripeur (éboueur)	681,00	56,75
Technicien de laboratoire	453,00	37,75

Les montants attribués par métier éligible ne sont pas cumulables.

- aux agents chargés de la collecte des déchets lorsque, de façon très exceptionnelle et afin d'assurer la continuité du service public d'enlèvement des ordures ménagères, ils sont amenés à travailler seuls, en mono-ripage. L'I.F.S.E. est alors majorée de 7 € par jour de mono-ripage et versée sur état déclaratif de la direction concernée.
- aux agents chargés pour le compte du comptable public de la Communauté urbaine du Grand Reims d'opérations d'encaissement ou de paiement dans la limite des montants en vigueur prévus pour les régisseurs de l'Etat. Le régime de cautionnement et d'indemnisation des régisseurs de recettes et d'avances est le suivant :

REGISSEUR D'AVANCES	REGISSEUR DE RECETTES	REGISSEUR D'AVANCES ET DE RECETTES	MONTANT DU CAUTIONNEMENT	MONTANT ANNUEL DE L'INDEMNITE DE RESPONSABILITE*
Montant maximum de l'avance pouvant être consentie	Montant maximum des recettes encaissées mensuellement	Montant total du maximum de l'avance et du montant moyen des recettes effectuées mensuellement		
0 € - 1 220 €	0 € - 1 220 €	0 € - 2 440 €		110 €
1 221 € - 3 000 €	1 221 € - 3 000 €	2 441 € - 3 000 €	300 €	110 €
3 001 € - 4 600 €	3 001 € - 4 600 €	3 001 € - 4 600 €	460 €	120 €
4 601 € - 7 600 €	4 601 € - 7 600 €	4 601 € - 7 600 €	760 €	140 €
7 601 € - 12 200 €	7 601 € - 12 200 €	7 601 € - 12 200 €	1 220 €	160 €
12 201 € - 18 000 €	12 201 € - 18 000 €	12 201 € - 18 000 €	1 800 €	200 €
18 001 € - 38 000 €	18 001 € - 38 000 €	18 001 € - 38 000 €	3 800 €	320 €
38 001 € - 53 000 €	38 001 € - 53 000 €	38 001 € - 53 000 €	4 600 €	410 €
53 001 € - 76 000 €	53 001 € - 76 000 €	53 001 € - 76 000 €	5 300 €	550 €
76 001 € - 150 000 €	76 001 € - 150 000 €	76 001 € - 150 000 €	6 100 €	640 €
150 001 € - 300 000 €	150 001 € - 300 000 €	150 001 € - 300 000 €	6 900 €	690 €
300 001 € - 760 000 €	300 001 € - 760 000 €	300 001 € - 760 000 €	7 600 €	820 €
760 001 € - 1 500 000 €	760 001 € - 1 500 000 €	760 001 € - 1 500 000 €	8 800 €	1 050 €
Au-delà de 1,5 M€	Au-delà de 1,5 M€	Au-delà de 1,5 M€	1 500 € par tranche de 1,5 M€	46 € par tranche de 1,5 M€

**Les agents contractuels sans régime indemnitaire et occupant un poste permanent peuvent par dérogation bénéficier de l'indemnité de responsabilité des régisseurs s'ils sont chargés d'opérations d'encaissement ou de paiement pour le compte du comptable public.*

Cette majoration de l'I.F.S.E. dénommée « indemnité de responsabilité des régisseurs » est versée annuellement.

- aux agents désignés par l'autorité territoriale pour exercer les missions d'« assistant de prévention » prévues par le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale. Ces agents sont nommés par arrêté communautaire avec établissement d'une lettre de mission. Le montant de la majoration de l'I.F.S.E. s'élève à 50 € bruts par mois.

- aux agents exerçant les missions de tuteurs en charge de l'accompagnement, au sein de leur direction, des agents accueillis dans le cadre d'une Période Préparatoire au Reclassement ou d'un contrat d'immersion. Ces périodes de tutorat sont formalisées par une convention tripartite entre la direction d'accueil, la direction des Ressources Humaines et l'agent accueilli. Le montant de la majoration de l'I.F.S.E. s'élève à 50 € bruts par mois.

L'I.F.S.E. hors majorations subira les évolutions liées à la valeur du point de la fonction publique dans la limite des plafonds réglementaires.

3) de maintenir le régime indemnitaire dans les conditions suivantes :

- de maintenir à titre individuel, en vertu de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984, le régime indemnitaire dont bénéficiait un agent, en application des dispositions réglementaires antérieures, lorsque ce montant se trouve diminué par l'application ou la modification des dispositions réglementaires applicables aux services de l'Etat servant de référence,
- de maintenir à titre individuel à chaque agent le montant du régime indemnitaire qu'il détenait au 31 décembre 2016 au sein de la Communauté d'Agglomération de Reims Métropole, des Communautés de Communes et des syndicats intercommunaux ayant fusionné dans le cadre de la création de la Communauté Urbaine du Grand Reims lorsque celui-ci était plus favorable,

- de maintenir les primes et indemnités versées actuellement aux agents de la Communauté urbaine du Grand Reims relevant des cadres d'emplois non éligibles à l'I.F.S.E.,
- de confirmer pour tous les agents l'attribution des primes et indemnités cumulables avec le régime indemnitaire versé aux agents de la Communauté Urbaine du Grand Reims en vertu des textes réglementaires en vigueur, notamment les primes et indemnités relevant des avantages collectivement acquis au titre de l'article 111 de la loi du 26 janvier 1984.

4) d'instituer le Complément Indemnitaire Annuel dénommé « prime annuelle » selon les modalités suivantes :

La prime annuelle est attribuée aux agents de la Communauté Urbaine du Grand Reims :

- titulaires et stagiaires,
- contractuels de droit public occupant un poste permanent, à l'exclusion des agents recrutés sur le fondement de l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- contractuels de droit public non permanents, dits en contrat de projet, recrutés sur le fondement de l'article 3, II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour mener à bien un projet ou une opération identifié.

Elle est modulée en fonction :

- de la durée de présence de l'agent sur la période allant du 1^{er} avril de l'année N - 1 au 31 mars de l'année N,
- de la manière de servir de l'agent après examen individuel effectué lors du Compte-Rendu de l'Entretien Professionnel.

Lorsqu'un ou plusieurs rappels à l'ordre formalisés par le directeur et communiqués à la Direction des Ressources Humaines viennent établir des défaillances dans la manière de servir au cours de l'année considérée, la prime peut être modulée. Un rappel à l'ordre isolé peut conduire à l'attribution pour moitié de la prime annuelle. Lorsque les défaillances sont avérées et constatées par plusieurs rappels à l'ordre, la prime annuelle n'est pas attribuée.

Le montant individuel de cette prime, versée annuellement, ne pourra excéder :

- 550 € bruts en 2022,
- 600 € bruts en 2023 et les années suivantes.

Les agents titulaires et stagiaires ainsi que les contractuels de droit public occupant un poste permanent, à l'exclusion des agents recrutés sur le fondement de l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, relevant de cadres d'emplois non éligibles au R.I.F.S.E.E.P. pourront percevoir les majorations de l'I.F.S.E. et la prime annuelle, selon les mêmes modalités que les agents éligibles, dans la limite des plafonds réglementaires du régime indemnitaire qui leur est applicable.

5) de verser l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves aux agents des cadres d'emplois des professeurs et assistants d'enseignement artistique, cadres d'emplois non éligibles au R.I.F.S.E.E.P., selon les modalités suivantes :

Cette indemnité est attribuée aux agents de la Communauté Urbaine du Grand Reims :

- titulaires et stagiaires,
- contractuels de droit public relevant des catégories A et B recrutés sur le fondement des articles 3-2, 3-3 ou 3-4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- contractuels de droit public relevant des catégories A et B, reconnus travailleurs handicapés et recrutés sur le fondement de l'article 38 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, pendant la période correspondant à

la durée de stage prévue par le statut particulier du cadre d'emplois dans lequel ils ont vocation à être titularisés.

L'indemnité de suivi et d'orientation des élèves est versée mensuellement. Son montant s'élève à 1 213,56 € par an et subira les évolutions liées à la réglementation.

6) d'attribuer aux agents occupant un emploi fonctionnel par voie de détachement ou par recrutement direct prévu à l'article 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 le régime indemnitaire de leur grade dans la limite des plafonds prévus par les textes réglementaires en vigueur.

7) de verser au Directeur Général des Services une prime de responsabilité de 15% du traitement soumis à retenue pour pension prévue par le décret n°88-631 du 6 mai 1988 susvisé. Le taux subira les évolutions liées à la réglementation.

8) de préciser que pour le versement de l'ensemble des primes et indemnités exposées ci-dessus et sauf dispositions contraires, le montant est modulé en fonction de la durée hebdomadaire du travail pour les agents à temps partiel ou à temps non complet.

Les congés annuels et le congé bonifié, les congés maladie, le congé pour invalidité temporaire imputable au service, les congés de maternité, d'adoption ou de paternité et d'accueil de l'enfant, la période de préparation au reclassement et le temps partiel thérapeutique, n'engendrent aucune modulation du régime indemnitaire attribué.

9) que les montants individuels applicables à chacun des agents bénéficiaires d'un régime indemnitaire seront fixés par arrêté communautaire dans la limite des plafonds prévus par les textes ci-dessus référencés.

Les plafonds des primes et indemnités figurant dans cette délibération subiront les évolutions liées à la réglementation.

10) d'attribuer une indemnité de 55,45 € par vacation aux agents territoriaux ou de l'Etat recrutés en activité accessoire en raison de leur participation à des activités liées au fonctionnement de jurys d'examens ou de concours, effectuées à titre accessoire pour le compte de la Communauté Urbaine du Grand Reims. Cette indemnité subira les évolutions du point d'indice de la fonction publique.

Deux vacations sont versées par demi-journée d'examen ou de concours. Si l'examen se termine après 18 h, une vacation supplémentaire est versée.

11) d'attribuer lorsqu'il y a lieu une indemnité accessoire pour les activités accessoires exercées pour le compte de la Communauté Urbaine du Grand Reims dans les domaines de la formation, du conseil juridique, stratégique, économique ou de communication et de conseils auprès des élus par certains agents titulaires, stagiaires ou contractuels de la ville de Reims.

12) de rémunérer les agents, formateurs internes occasionnels, par des vacations selon les modalités suivantes :

CONCEPTION DE L'INTERVENTION	ACTUALISATION DE L'INTERVENTION	ANIMATION DE L'INTERVENTION
Forfait d'une journée rémunérée 135 € bruts	Forfait d'une demie-journée par an rémunérée 67,50 € bruts	22,50 € brut de l'heure (plafonnée à 135 € bruts par jour)

Le temps de conception, d'actualisation et d'animation n'est pas assuré sur le temps de travail.

L'animation est limitée à 7 jours par an et par agent.

L'animation sur le temps de travail n'est pas rémunérée.

13) de reconduire les modalités d'organisation générale des astreintes existantes prévues dans les délibérations susvisées.

Les agents effectuant des astreintes et leurs suppléants désignés bénéficient d'une indemnité correspondante afin d'assurer en toute circonstance la continuité du service public, permettre une coordination accrue et une optimisation des dispositifs d'astreintes.

14) d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires en faveur des agents stagiaires, titulaires et contractuels répondant aux conditions réglementaires d'octroi et relevant des cadres d'emplois de catégorie B et C selon les modalités suivantes :

- les agents de catégorie C pour lesquels les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires,

Sans remettre en cause le principe réglementaire du repos compensateur, certains cadres relevant de la catégorie B apportant leur expertise dans la préparation, la conduite, l'accompagnement et l'encadrement des équipes qui participent à des événements et manifestations, programmés ou impromptus, exigeant des dispositions particulières sur le domaine public en raison de leur envergure et impliquant la réalisation effective d'heures supplémentaires sur demande de leur supérieur hiérarchique et relevant des cadres d'emplois des :

- techniciens,
- rédacteurs.

Les agents titulaires et stagiaires à temps non complet peuvent être autorisés à effectuer des heures complémentaires en plus du temps de travail, en raison des nécessités de service, à la demande de la hiérarchie.

Le nombre d'heures complémentaires effectuées par les agents à temps non complet ne peut conduire au dépassement du temps légal de travail de 35 heures par semaine.

Ces heures complémentaires seront rémunérées sur la base du traitement habituel de l'agent.

Les heures effectuées au-delà du temps légal relèvent du régime des heures supplémentaires.

La rémunération de ces travaux supplémentaires est subordonnée à la mise en place de moyens de contrôle dans chaque direction (moyen de contrôle automatisé ou décompte déclaratif), et à la transmission d'un état déclaratif mensuel validé par les directeurs concernés. Le paiement de ces heures supplémentaires sera effectué selon une périodicité mensuelle.

15) d'autoriser les professeurs d'enseignement artistique et les assistants d'enseignement artistique à effectuer des heures complémentaires et/ou supplémentaires d'enseignement régulières ou irrégulières, en raison des nécessités de service à la demande de leur hiérarchie.

Ces heures complémentaires et/ou supplémentaires ne peuvent être versées qu'au vu d'un état déclaratif validé par le directeur concerné. Le paiement est mensuel.

16) d'instaurer l'indemnité normale de travail de nuit en faveur des fonctionnaires titulaires et stagiaires et des agents contractuels de droit public qui assurent totalement ou partiellement leur service normal dans le cadre de la durée réglementaire hebdomadaire du travail entre 21 h et 6 h.

Cette indemnité horaire dont le taux est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé du budget peut être majorée lorsque le service normal de nuit nécessite un travail intensif. Son versement se fera selon une périodicité trimestrielle et les taux subiront les évolutions liées à la réglementation.

17) d'instaurer l'indemnité normale du dimanche et des jours fériés en faveur des fonctionnaires titulaires et stagiaires et des agents contractuels de droit public qui assurent totalement ou partiellement leur service normal dans le cadre de la durée réglementaire hebdomadaire du travail entre 6 h et 21 h un dimanche ou un jour férié.

Cette indemnité horaire dont le taux est fixé par arrêté subira les évolutions liées à la réglementation.

Son versement se fera selon une périodicité trimestrielle.

18) de rémunérer les agents contractuels recrutés sur le fondement des articles 3, I 1° et 2°, 3-1 et 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 sur la base de l'indice afférent au premier échelon du grade auquel ils sont nommés.

19) d'appliquer l'ensemble des dispositions de la présente délibération à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal et aux budgets annexes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135662-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Franck NOEL

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 187 Contre : 0 Abstention : 0

**ACTION SOCIALE ET DE LOISIRS
ADHÉSION AU CNAS
DÉSIGNATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale, notamment son article 25,

Vu la Loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 70 et 71,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2017-46 du 19 janvier 2017 maintenant une convention de partenariat avec le Comité d'Action Sociale du personnel des agents municipaux de la Ville de Reims et communautaires et une adhésion partielle auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS) concernant les agents issus des établissements de coopération intercommunale préexistants à la création de la Communauté urbaine, qui bénéficiaient au 31 décembre 2016 des prestations offertes par le CNAS,

Vu sa délibération n°CC-2020-105 du 24 septembre 2020 désignant Monsieur Franck Noël délégué local du CNAS,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de déterminer le type d'actions, le montant des dépenses ainsi que les modalités de mise en œuvre de l'offre d'action sociale en faveur du personnel,

Considérant l'analyse des différentes possibilités de mise en œuvre d'une action sociale répondant aux différents besoins que les agents pourraient rencontrer,

Considérant que le CNAS est un organisme de portée nationale qui propose un large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, chèques réduction...),

Considérant qu'il est souhaité que les agents puissent accéder à une offre unique en matière d'action sociale, par le biais du CNAS et du CAS,

Vu le Comité Technique du 6 décembre 2021,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adhérer au Comité National d'Action Sociale (CNAS) à compter du 1^{er} janvier 2022,

Cette adhésion est renouvelable chaque année par tacite reconduction.

de verser annuellement le montant de la cotisation calculée sur la base du nombre d'agents actifs bénéficiaires multiplié par le montant forfaitaire de la cotisation soit 212 € par an par bénéficiaire actif,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'adhésion au CNAS annexée à la présente délibération,

de faire bénéficier des prestations du CNAS aux agents communautaires suivants :

- agents en position d'activité, en détachement auprès de la Ville de Reims ou mis à disposition auprès d'une autre collectivité ou établissement, relevant des catégories statutaires suivantes :

- . titulaires et stagiaires,
- . contractuels de droit public recrutés sur le fondement des articles 3-2, 3-3, 3-4, 47, 110 et 110-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,
- . contractuels de droit public reconnus travailleurs handicapés et recrutés sur le fondement de l'article 38 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 pendant la période correspondant à la durée de stage prévue par le statut particulier du cadre d'emplois dans lequel ils ont vocation à être titularisés,
- . contractuels de droit public recrutés sur le fondement de l'article L.1 224-3 du code du travail,
- . contractuels de droit public non permanents, dits en contrat de projet, recrutés sur le fondement de l'article 3, II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour mener à bien un projet ou une opération identifié,
- . contractuels de droit public non permanents qui bénéficiaient des prestations du CNAS au 31 décembre 2021,

- agents en disponibilité d'office pour inaptitude physique après avis de l'instance médicale adéquate et agents retraités de la collectivité dont le Grand Reims est le dernier employeur et qui bénéficiaient des prestations du CNAS au 31 décembre 2021,

de renoncer au scrutin secret pour les désignations,

de désigner Monsieur Franck NOEL, en qualité de délégué élu pour représenter la Communauté urbaine du Grand Reims au sein du CNAS,

d'autoriser Madame la Présidente à désigner ultérieurement, parmi les membres du personnel bénéficiaire du CNAS, un délégué agent notamment pour représenter la Communauté urbaine du Grand Reims au sein du CNAS,

d'autoriser Madame la Présidente à désigner un correspondant parmi le personnel bénéficiaire du CNAS, relais de proximité entre le CNAS, l'adhérent et les bénéficiaires.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal et budgets annexes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135722-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, M. Franck NOEL, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Elizabeth VASSEUR

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 182 Contre : 0 Abstention : 0

ACTION SOCIALE ET DE LOISIRS CONVENTION CADRE AVEC LE CAS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et plus précisément son article 9,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et plus précisément son article 88-1,

Vu la Loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale, et notamment son article 25,

Vu la Loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 70 et 71,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2017-46 du 19 janvier 2017 relative à l'action sociale au bénéfice des agents communautaires maintenant une convention de partenariat avec le Comité d'Action Sociale du personnel des agents municipaux de la Ville de Reims et communautaires et une adhésion partielle auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS) concernant les agents issus des établissements de coopération intercommunale préexistants à la création de la Communauté urbaine qui bénéficiaient au 31 décembre 2016 des prestations offertes par le CNAS,

Vu sa délibération n°CC-2019-359 du 19 décembre 2019 autorisant la signature de l'avenant n°1 prorogeant la convention d'un an à compter du 1^{er} janvier 2020,

Vu sa délibération n°CC-2020-203 du 19 novembre 2020 autorisant la signature de l'avenant n°2 prorogeant la convention d'un an à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu l'avis du comité technique du 6 décembre 2021,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de déterminer le type d'actions, le montant des dépenses ainsi que les modalités de mises en œuvre de l'offre d'action sociale en faveur du personnel,

Considérant qu'il convient d'établir une nouvelle convention-cadre régissant les modalités de financement des actions mises en œuvre par le Comité d'Action Sociale du personnel de la Ville de Reims et communautaires à compter du 1^{er} janvier 2022, en tenant compte de la volonté de la Communauté urbaine du Grand Reims d'offrir aux agents communautaires une offre d'action sociale et de loisirs renouvelée, en complémentarité de l'adhésion de la Communauté urbaine du Grand Reims au Comité national d'action sociale (CNAS),

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer avec le Comité d'Action Sociale des agents municipaux et communautaires, la convention cadre, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2022, telle qu'annexée.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135826-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 184

Contre : 0

Abstention : 4

ETAT DES EMPLOIS MODIFICATIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34 précisant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Vu la Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu la circulaire interministérielle du 23 mars 1995 fixant l'état des emplois, à compter du 1^{er} janvier 1996, modifiée,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2020-250 du 17 décembre 2020 relative à l'attribution du régime indemnitaire,

Vu le comité technique du 6 décembre 2021,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de créer et de supprimer les emplois de la collectivité,

Considérant les nécessités d'organisation et l'évolution des carrières des agents,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de modifier l'état des emplois comme suit :

- recruter, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, par contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération, conformément aux dispositions de l'article 3, II de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée :
- à la direction de l'eau et de l'assainissement, un(e) animateur(trice) chef de projet gestion intégrée et durable des eaux pluviales qui sera rémunéré(e) par référence à l'indice majoré fixe du 2^e échelon du grade d'ingénieur territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- de transformer :

- à la direction mobilités et transports, un poste d'ingénieur chef de projet planification des mobilités et logistique urbaine en poste d'attaché en vue de mettre en adéquation le grade du poste avec celui de son occupant à la suite de son recrutement,
- au pôle territorial Beine Bourgogne, un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps incomplet en poste à temps complet à la suite d'une réorganisation des missions dans le domaine scolaire de la commune de Lavannes,
- à la direction des systèmes d'information et des télécommunications, au service études, projets et gestion applicative, un poste de technicien en poste d'ingénieur en vue de promouvoir son occupant, inscrit sur la liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne, dont l'évolution des missions dans l'étude et la conduite de projets permet cette nomination,
- de rémunérer :
 - à la direction des ressources humaines, au service emplois, compétences et parcours professionnels, l'adjoint(e) du chef de service par référence à l'indice majoré fixe afférent au 2^e échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - à la direction des finances, contrôle de gestion et achats, au service fiscalité, dotations et subventions versées, le responsable fiscalité et dotations par référence à l'indice majoré fixe afférent au 4^e échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - à la direction de l'eau et de l'assainissement, l'animateur(trice) en charge des captages du Grand Reims par référence à l'indice majoré fixe afférent au 3^e échelon du grade d'ingénieur territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- d'autoriser Madame la Présidente à signer un contrat sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, pour le recrutement à la direction de la communication, d'un(e) attaché(e) de presse, sur un poste vacant existant au tableau des emplois figurant à l'annexe 1. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 1^{er} échelon du grade d'attaché, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- de créer, à la direction des territoires, au pôle territorial Champagne Vesle, par redéploiement d'un poste d'animateur à temps incomplet vacant, un poste de technicien de voirie.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal et aux budgets annexes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-134611A-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOU, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

Mme Kim DUNTZE, M. Philippe WATTIER

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 186 Contre : 0 Abstention : 0

**DISPOSITIF DE SIGNALEMENT ET DE TRAITEMENT DES ACTES DE
VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT SEXUEL
OU MORAL ET D'AGISSEMENTS SEXISTES
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LE MARS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 6 quater A,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 26-2,

Vu la Loi n°2019-828 du 6 août 2019 portant transformation de la fonction publique,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'avis du comité technique du 22 octobre 2021,

Considérant que toute autorité territoriale a l'obligation de mettre en place, au 1^{er} mai 2020, un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes,

Considérant qu'il semble opportun, dans un souci d'indépendance et de confidentialité, de confier à l'association Le Mars la mise en œuvre de ce dispositif pour le compte de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de confier pour partie, la mise en œuvre du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes à l'association Le Mars,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec l'association Le Mars.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-136827A-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**ASSOCIATION DES FAMILLES RURALES DE JONCHERY SUR VESLE
MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 61 à 63,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les projets de convention de mise à disposition,

Considérant qu'il convient de mettre 4 ATSEM, 2 adjoints techniques et 1 adjoint administratif à disposition de l'AFR de Jonchery sur Vesle, association mettant en œuvre une politique publique dans le cadre périscolaire et extrascolaire sur son territoire,

Vu le passage en Conférence de territoire Fismes Ardre et Vesle

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la mise à disposition 4 ATSEM, 2 adjoints techniques et 1 adjoint administratif auprès de l'Association des Familles Rurales de Jonchery sur Vesle, association mettant en œuvre une politique publique dans le cadre périscolaire et extrascolaire sur son territoire,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de mise à disposition afférentes.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135167-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

MJC DE FISMES
MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 61 à 63,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le projet de convention de mise à disposition,

Vu le budget,

Considérant qu'il convient de mettre 4 adjoints techniques à disposition d'associations mettant en œuvre une politique publique dans le cadre périscolaire et extrascolaire sur son territoire,

Vu le passage en Conférence de territoire Fismes Ardre et Vesle

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la mise à disposition 4 adjoints techniques auprès de la MJC de Fismes, association mettant en œuvre une politique publique dans le cadre périscolaire et extrascolaire sur son territoire,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de mise à disposition afférentes.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135150-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**FOYER RURAL INTERCOMMUNAL DES 2 COTEAUX
MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 61 à 63,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les projets de convention de mise à disposition,

Considérant qu'il convient de mettre deux adjoints d'animation à disposition du Foyer Rural Intercommunal des Deux Coteaux, association mettant en œuvre une politique publique dans le cadre périscolaire et extrascolaire sur son territoire,

Vu le passage en Conférence de territoire Nord Champenois

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la mise à disposition de deux adjoints d'animation auprès du Foyer Rural Intercommunal Des Deux Coteaux, association mettant en œuvre une politique publique dans le cadre périscolaire et extrascolaire sur son territoire,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de mise à disposition afférentes.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135758-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**ASSOCIATION DES FAMILLES RURALES DE LOIVRE
MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 61 à 63,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le projet de convention de mise à disposition,

Considérant qu'il convient de mettre un adjoint d'animation à disposition de l'AFR de Loivre, association mettant en œuvre une politique publique dans le cadre périscolaire et extrascolaire sur son territoire,

Vu le passage en Conférence de territoire Nord Champenois

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la mise à disposition d'un adjoint d'animation auprès de l'Association des Familles Rurales de Loivre, association mettant en œuvre une politique publique dans le cadre périscolaire et extrascolaire sur son territoire,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de mise à disposition afférente.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-137314-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

COMMUNE DE CHAMPIGNY
CRÉATION D'UN DIFFUSEUR AU NORD DE LA RD275 SUR L'A26
ETUDES DE DOSSIER DE DEMANDE DE PRINCIPE
CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA SANEF

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant l'inscription par la commune de Champigny dans son Plan Local d'Urbanisme approuvé le 24 mars 2016, d'une zone d'urbanisation future 2AUX à vocation d'activités économiques sur le site dit « Les Sables »,

Considérant l'identification du projet ZA « Les Sables » par le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) comme élément de la dynamique économique de porte Ouest de l'agglomération,

Considérant l'avis de l'Inspecteur Général des Routes du ministère de la transition écologique et solidaire à propos du dossier d'opportunité et de faisabilité réalisé par la SANEF du 5 juillet 2021,

Considérant la nécessité de réaliser un nouveau diffuseur autoroutier, au nord de la RD275 à Champigny sur l'autoroute A26 pour la desserte du projet ZA « Les Sables »,

Considérant le projet de convention relative aux études de réalisation du dossier de demande de principe de l'opération d'aménagement d'un nouveau diffuseur au nord de la RD275 à Champigny sur l'autoroute A26,

Vu le passage en Conférence de territoire Reims Métropole

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec la SANEF relative aux études de réalisation du Dossier de Demande de Principe (DDP) de l'opération d'aménagement d'un nouveau diffuseur au nord de la RD275 à Champigny sur l'autoroute A26.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

François MOURRA

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-136685-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Christophe CORBEAUX, M. Thierry DESIRA, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Pascal GARNOTEL, M. Damien GIRARD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Nicolas HABARE, M. Dominique HENIN, Mme Jeanne JACQUET, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Jean MARX, Mme Laure MILLER, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. Patrick SIMON, M. Léo TYBURCE, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 145 Contre : 0 Abstention : 0

COMMUNE DE REIMS
EFFACEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION
ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (SIEM),

Vu sa délibération n°CC-2018-114 du 28 juin 2018 par laquelle le SIEM exécute les travaux de génie civil de télécommunications à la charge financière de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que le SIEM sollicite une participation financière de 30% du montant HT des travaux de réseaux électriques basse tension, dans le cadre du programme de voirie 2022/2023 pour le réaménagement des rues Maldan, du Docteur Harman, Marcel Thill, du Bastion, Sainte Geneviève, des Capucins, Emile Roux, Paul Lapie, Fanart, de Gabès, de Bourgogne, des Essillards, Sohier, Camberlein, Jacquet, Roubaix, Deville, Alphonse André, Jules Pouillot, allées de l'Argonne, Belle Humeur, Prévoyance et impasse Cormicy,

Considérant l'intérêt pour la Communauté urbaine du Grand Reims d'effacer ses réseaux pour des raisons sécuritaires et esthétiques, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des travaux de voirie,

Considérant que le SIEM exerce, en lieu et place de ses membres, la compétence d'organisation de la distribution publique d'électricité et est habilitée à recevoir, à ce titre, des subventions exceptionnelles de ses membres,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer, au SIEM, un fond de concours de 1 166 100 €, dans le cadre du programme de voirie 2022/2023 et dans le cadre des travaux à l'initiative du SIEM pour le réaménagement des rues Maldan, du Docteur Harman, Marcel Thill, du Bastion, Sainte Geneviève, des Capucins, Emile Roux, Paul Lapie, Fanart, de Gabès, de Bourgogne, des Essillards, Sohier, Camberlein, Jacquet, Roubaix, Deville, Alphonse André, Jules Pouillot, allées de l'Argonne, Belle Humeur, Prévoyance et impasse Cormicy, décomposé comme suit :

montants estimatifs maximum

Rues	N° dossier	Partie BT		Partie télécom	
		Montant total HT	Participation CuGR 30%	Montant total TTC	Participation CuGR
Programmation Voirie 2022					
Allées de l'argonne, belle humeur et prévoyance	10790	285 000,00 €	85 500,00 €	156 000,00 €	156 000,00 €
Rue Maldan (entre Géruzez et Henrot)	10807	94 000,00 €	28 200,00 €	51 600,00 €	51 600,00 €
Rue du Docteur Harman	10 848	145 000,00 €	43 500,00 €	78 000,00 €	78 000,00 €
Programmation Voirie 2023					
Impasse Cormicy	10780	32 000,00 €	9 600,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
Rue Marcel Thil (entre Henrot et Géruzez)	10783	34 000,00 €	10 200,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
Rue du Bastion	10782	76 000,00 €	22 800,00 €	46 800,00 €	46 800,00 €
Rue Ste Geneviève (entre Cazin et Courlancy)	10781	35 000,00 €	10 500,00 €	21 600,00 €	21 600,00 €
Rue des Capucins	9314	87 000,00 €	26 100,00 €	54 000,00 €	54 000,00 €
Rue Emile Roux	10806	39 000,00 €	11 700,00 €	17 400,00 €	17 400,00 €
Rue Paul Lapie	10808	32 000,00 €	9 600,00 €	15 600,00 €	15 600,00 €
Programmation SIEM Accompagnement E.Pub et Télécom					
Rue Fanart	10829	frais pris en charge par le SIEM		90 000,00 €	90 000,00 €
Rue de Gabés (du 14 au 62)	10835			132 000,00 €	132 000,00 €
Rue de Bourgogne	10830				
Rue des Essillards, Sohier, Camberlein	10834			62 400,00 €	62 400,00 €
Rue Jacquet	10815			43 800,00 €	43 800,00 €
Rue Roubaix	10833			43 200,00 €	43 200,00 €
Rue Deville (Couturier à Laon)	10814				
Rues Alphonse André et Jules Pouillot	en cours				60 000,00 €
SOUS TOTAL CuGR			257 700,00 €		908 400,00 €
TOTAL GENERAL CuGR			1 166 100,00 €		

La liste des rues est prévisionnelle, elle vise un programme sur 2022/2023, et des rues « en réserve de programmation » au regard des aléas liées aux interventions des concessionnaires préalables aux travaux de voirie. Seules seront facturées sur 2022, les prestations sur les voies réellement réalisées.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Anne DESVERONNIERES

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135772-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**GESTION DES DÉCHETS
MISE EN PLACE DE CONTENEURS ENTERRÉS
CONVENTION - CADRE DE PARTENARIAT**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les délibérations n°CC-13-10 du 22 février 2010 et n°CC-2016-44 du 31 mars 2016 du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Reims autorisant la signature d'une convention cadre avec le Foyer Rémois, l'Effort Rémois, Reims habitat et les communes de l'agglomération dans l'objectif d'implanter des conteneurs enterrés pour la gestion des déchets,

Vu les délibérations n°CC-122-10 du 23 juin 2010, n°CC-147-10 du 9 septembre 2010 du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Reims et n°CC-2016-44 du 31 mars 2016 autorisant la signature d'une convention cadre avec tout gestionnaire d'immeuble ou promoteur et les communes de l'agglomération dans l'objectif d'implanter des conteneurs enterrés pour la gestion des déchets,

Vu sa délibération n°CC-2019-317 du 18 novembre 2019 autorisant la signature d'une convention cadre avec le Foyer Rémois, l'Effort Rémois, Reims habitat, avec tout gestionnaire d'immeuble ou promoteur et les communes de l'agglomération dans l'objectif d'implanter des conteneurs enterrés pour la gestion des déchets jusqu'au 31 décembre 2021,

Considérant que ces conventions ont permis d'impulser une véritable dynamique et de démontrer l'intérêt de cette alternative de gestion des déchets, notamment dans la lutte contre l'incendie,

Considérant que ces conventions-cadre arrivent à leur terme au 31 décembre 2021,

Considérant la nécessité de poursuivre cette démarche venant notamment des bailleurs sociaux,

Vu le passage en Conseil d'orientation déchets

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer les nouvelles conventions cadre, et tout document afférent, qui permettent de fixer les conditions techniques et financières d'implantation de mobiliers de collectes enterrés avec le Foyer Rémois, l'Effort Rémois, Reims habitat, et tout gestionnaire d'immeuble ou promoteur et les communes de l'agglomération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Pascal LORIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17
décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-133229-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**COLLECTE DES DÉCHETS
FINANCEMENT D'APPEL À PROJETS VIA LA COLLECTE DE VERRE
ÉDITION 2021
APPEL À PROJETS ÉDITION 2022**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Directive de l'Union européenne n°2008/98/CE du 19 novembre 2008 relative aux déchets,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu la politique nationale de gestion des déchets et notamment la Loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ayant pour objectif l'augmentation du recyclage,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

Considérant qu'à ce jour 9kg/habitant/an de bouteilles, pots et bocaux en verre sont évacués avec les ordures ménagères résiduelles malgré un parc de conteneurs à verre important et des actions continues de communication,

Considérant la volonté de la Communauté urbaine du Grand Reims d'associer le geste du recyclage du verre à un geste solidaire par le versement d'une contribution à des porteurs de projets du territoire,

Considérant l'intérêt de la Communauté urbaine à lancer un nouvel appel à projets pour l'année 2022,

Vu le passage en Conseil d'orientation déchets

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de valider le choix des porteurs de projets retenus, au titre de la collecte 2021, dans le cadre du vote citoyen et d'attribuer une subvention au prorata des votes obtenus à :

- Coralie Hamel – auto entrepreneuse : 7 500 €,
- Les bons restes : 4 500 €,
- Enactus Reims : 3 000 €,

de lancer un appel à candidatures auprès des porteurs de projets du territoire, au titre de la collecte 2022.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget ordures ménagères.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Pascal LORIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135541-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**COLLECTE DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS
MODIFICATION DU RÈGLEMENT COMMUNAUTAIRE
AVIS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2224-13 et R.2224-26 modifié par le décret du 10 mars 2016,

Vu le Code de l'Environnement, notamment son titre IV-Déchets et ses articles L.541-1 à L.541-10 et suivants,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le Code Pénal,

Vu la Loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et de son rapport environnemental approuvé le 17 octobre 2019 par le Conseil régional Grand Est,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le règlement sanitaire départemental de la Marne,

Vu la délibération générique annuelle n°CC-2021-300 du 16 décembre 2021 portant sur la tarification des services publics,

Vu sa délibération n°CC-2021-58 du 25 mars 2021 donnant un avis favorable sur le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés qui intègre les règlements intérieurs des déchetteries intercommunales,

Considérant que de nouvelles modalités d'organisation et de fonctionnement du service public de gestion des déchets entreront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2022 et modifieront le règlement de la collecte des déchets ménagers actuellement établi par la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que les communes ayant gardé le pouvoir de police spéciale en matière de collecte des déchets devront reprendre ce règlement modifié par arrêté afin d'en garantir la bonne exécution sur leur commune,

Vu le passage en Conseil d'orientation déchets

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'émettre un avis favorable sur la modification du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés qui intègre les règlements intérieurs des déchetteries intercommunales,

d'autoriser Madame la Présidente à prendre toute décision pour l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Pascal LORIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135175-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Thierry BRIANÇON

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 187 Contre : 0 Abstention : 0

**EXPLOITATION DU CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS
ET DU RÉSEAU D'INTERCONNEXION
CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
AVENANT 2**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2017-250 du 28 septembre 2017 autorisant la signature de la convention de Délégation de Service Public pour l'exploitation du centre de valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés de la Communauté urbaine du Grand Reims ainsi que du réseau de chaleur d'interconnexion, signée le 24 octobre 2017 avec la société Rémival,

Considérant l'impact des évolutions du marché de vente de l'électricité survenues en mai 2019 pour les centres de valorisation énergétique de déchets,

Considérant la perception de subventions par Rémival dans le cadre de travaux supportés par la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant les précisions à apporter sur la gestion des mâchefers,

Considérant l'avenant n°2 annexé à la présente délibération,

Vu le passage en Conseil d'orientation déchets

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec la société Rémival, l'avenant n°2 à la convention de Délégation de Service Public pour l'exploitation du centre de valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés ainsi que du réseau d'interconnexion.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget ordures ménagères.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Pascal LORIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-136170-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Denis BOUVILLE

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 187 Contre : 0 Abstention : 0

COMMUNE DE TRÉPAIL
TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
VALIDATION DE L'ÉCHÉANCIER

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2224-7 à L.2224-12 et R.2224-6 à R.2224-16,

Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L.171-6, L.171-7, L.171-8, L.173-1, L.211-1 et L.216-1,

Vu la directive européenne n°91/271/CEE du 21 mai 1991 modifiée relative au traitement des eaux usées résiduaires urbaines,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la nomenclature des installations ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou déclaration en application des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement,

Vu l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1.2 kg/j de DBO5 modifié par l'arrêté ministériel du 24 août 2017,

Vu l'arrêté du 27 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R.212-10, R.212-11 et R.212-18 du Code de l'Environnement,

Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Seine-Normandie en vigueur,

Vu l'arrêté préfectoral n°06-2011-LE du 1^{er} février 2011 autorisant le rejet de la station de traitement des eaux usées de la commune de Trépail dans le Ru de « Trépail »,

Vu l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 6 janvier 2020 de régulariser la situation administrative et de réaliser les opérations nécessaires à la mise en conformité du système d'assainissement collectif de la commune de Trépail,

Vu les conclusions de l'audit technique mené par la Communauté urbaine du Grand Reims concernant le réseau d'assainissement et la station d'épuration de Trépail,

Considérant la mise en évidence d'un génie civil dégradé avec plusieurs fissures constatées sur les ouvrages béton de la station de traitement des eaux usées de la commune de Trépail,

Considérant que l'autorisation du rejet de la station de traitement des eaux usées de la commune de Trépail dans le Ru de « Trépail » est expirée depuis le 1^{er} février 2019,

Considérant les constats réalisés lors de l'évaluation de non-conformité annuelle 2016, 2017 et 2018 qui font état d'une Charge Brute de Pollution Organique (CBPO) supérieure à la capacité nominale de la station et du non respect des objectifs de rejet en matière d'azote global (NGL) et phosphore,

Considérant qu'aucune nouvelle charge de pollution organique supplémentaire ne pourra être collectée par le système d'assainissement de Trépail jusqu'à sa mise en conformité,

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des travaux de réhabilitation et de redimensionnement de la station d'épuration et du réseau de Trépail,

Vu le passage en Conseil d'orientation eau et assainissement

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de valider l'échéancier concernant :

- la réalisation de travaux sur le réseau d'eaux usées avant juillet 2023 pour un montant estimé à 150 000 € HT,
- la construction d'une nouvelle station d'épuration pour un montant de 800 000 € HT selon le calendrier suivant (sous réserve de l'aboutissement des acquisitions foncières nécessaires) :
 - . démarrage des travaux au 1^{er} juillet 2023,
 - . mise en service de l'installation : fin octobre 2024.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Assainissement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Francis BLIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-132870-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**COMMUNES DE BEINE-NAUROY, BERRU, NOGENT-L'ABBESSE ET WITRY-LÈS-REIMS
CONTRATS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT
FACTURATION ET RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT
AVENANTS 3**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article R.2224-19-7,

Vu le Code de la Consommation,

Vu la Loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit,

Vu la Loi n°2011-156 du 7 février 2011 relative à la solidarité dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement,

Vu la Loi n°2013-312 du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes,

Vu la Loi n°2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°2008-780 du 13 août 2008 relatif à la procédure applicable en cas d'impayés des factures d'électricité, de gaz, de chaleur et d'eau, modifié par le décret 2014-274 du 27 février 2014,

Vu le décret n°2012-1078 du 24 septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 portant sur le règlement extrajudiciaire des litiges de consommation,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant la nécessité d'établir, à l'usager, deux factures distinctes pour l'eau et l'assainissement, compte tenu de l'exclusion des recettes d'un tiers des procédures de recouvrement contentieux effectuées par le Comptable Public,

Vu le passage en Conseil d'orientation eau et assainissement

Vu le passage en Conférence de territoire Beine Bourgogne,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer les avenants n°3 aux contrats de délégation de service public pour la compétence assainissement collectif :

- avec Suez Eau France pour les communes de Beine-Nauroy, Berru et Nogent-l'Abbesse,
- avec Véolia Eau pour la commune de Witry-lès-Reims.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget assainissement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Francis BLIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-133622-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**COMMUNE D'ISLES SUR SUIPE
PLAN LOCAL D'URBANISME
MISE EN COMPATIBILITÉ EMPORTÉE PAR DÉCLARATION DE PROJET "CONCERTO"**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-54 et suivants,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 5 septembre 2013,

Vu la délibération n°D-2020-10-2 du Conseil municipal d'Isles sur Suipe du 16 décembre 2020 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU afin de le mettre en compatibilité, emportée par la déclaration de projet « Concerto » permettant la mise en œuvre d'un projet de bâtiment logistique s'inscrivant dans le cadre de l'aménagement du parc d'activités des Sohettes/Val des Bois,

Vu l'arrêté n° CUGR-DAUAUVS-2021-0001 de Madame la Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims du 25 janvier 2021 engageant la mise en compatibilité n°1 du PLU,

Vu la décision n°MRAe2021DKGE145 de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale du 7 juillet 2021 ne soumettant pas à évaluation environnementale la mise en compatibilité n°1 du PLU,

Vu le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint tenue le 17 septembre 2021 avec les personnes publiques associées,

Vu l'arrêté n°CUGR-DACPTVS-2021-020 de Madame la Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims du 10 août 2021 soumettant à enquête publique l'intérêt général de l'opération « concerto » et la mise en compatibilité du PLU,

Vu l'enquête publique qui a eu lieu en mairie du 1^{er} octobre 2021 au 15 octobre 2021,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur,

Vu la délibération n°D2021-9-1 du Conseil municipal d'Isles sur Suipe du 18 novembre 2021 émettant un avis favorable pour l'approbation par la Communauté urbaine du Grand Reims de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU,

Vu le passage en Conférence de territoire Vallée de la Suipe

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver l'intérêt général de l'opération « concerto » et la mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), telle qu'annexée.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie d'Isles sur Suipe et au siège de la Communauté urbaine du grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en sous-préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- A2 additif au Rapport de Présentation pour la mise en compatibilité n°1 du PLU,
- D1 règlement intégrant la mise en compatibilité n°1 du PLU,
- D3 plan de zonage au 1/6000^{ème} intégrant la mise en compatibilité n°1 du PLU.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135518-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

COMMUNE DE CHÂLONS-SUR-VESLE
DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME
APPROBATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants, et R.123-1 et suivants,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-54 et suivants,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Châlons-sur-Vesle, approuvé le 18 avril 2011,

Vu la délibération n°2019_022 du Conseil municipal de Châlons-sur-Vesle du 26 septembre 2019 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU pour modifier l'emprise d'un espace boisé classé afin de créer un chemin d'accès au réservoir d'eau potable de la commune après déboisement,

Vu l'arrêté n°CUGR-DUAUACV-2020-016 de Madame la Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims du 7 octobre 2020 prescrivant la mise en compatibilité n°1 du PLU de la Commune de Chalons-sur-Vesle avec la déclaration de projet lieudit « Sur le Mont »,

Vu l'avis n°MRAe2021AGE15 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale du 6 mai 2021,

Vu le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint menée le 25 mai 2021 avec les personnes publiques associées,

Vu l'arrêté n°CUGR-DUPAACV-2021-002 de Madame la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims du 26 mai 2021 soumettant à enquête publique l'intérêt général de l'opération lieudit « Sur le Mont » et la mise en compatibilité du PLU de la Commune de Chalons-sur-Vesle,

Vu l'enquête publique qui a eu lieu en mairie de Châlons-sur-Vesle du 16 juin 2021 au 17 juillet 2021,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur,

Vu la délibération n°2021.09.03 du Conseil municipal de Châlons-sur-Vesle du 30 septembre 2021 émettant un avis favorable pour l'approbation par la Communauté urbaine du Grand Reims de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU,

Vu le passage en Conférence de territoire Champagne Vesle

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver l'intérêt général de l'opération lieudit « Sur le Mont » de la commune de Chalons-sur-Vesle reposant sur les motifs et considérations tels qu'annexés,

d'approuver la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Châlons-sur-Vesle et au siège de la Communauté urbaine du grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en sous-préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Les documents listés, ci-après, font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- notice explicative de la déclaration de projet,
- notice explicative de la mise en compatibilité,
- plan de zonage 1/2000^e en vigueur,
- plan de zonage 1/2000^e modifié.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-134854-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**COMMUNE DE CHÂLONS-SUR-VESLE
PLAN LOCAL D'URBANISME
RÉVISION ALLÉGÉE N°1
PRESCRIPTION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.103-2 et suivants, L.153-8 à L.153-23 et L.153-31 et suivants,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Châlons-sur-Vesle approuvé le 18 avril 2011,

Vu la délibération n°2021.09.01 du Conseil municipal de Châlons-sur-Vesle du 30 septembre 2021 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer le PLU de la commune de Châlons-sur-Vesle, conformément à l'article L.153-7 du Code de l'urbanisme, aux arrêts n°13NC00298, n°13NC00273 et n°13NC00299 rendus par la Cour administrative d'appel de Nancy le 23 janvier 2014 annulant partiellement le PLU de la commune,

Considérant que le Code de l'Urbanisme permet d'utiliser cette procédure de révision dite allégée lorsque cette révision a uniquement pour objet de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, une protection édictée en raison des risques de nuisances, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels ou est de nature à induire de graves risques de nuisance sans qu'il soit porté atteinte aux orientations du PADD,

Considérant l'opportunité et l'intérêt de réviser le PLU de Châlons-sur-Vesle en utilisant cette procédure afin de réduire la zone naturelle,

Vu le passage en Conférence de territoire Champagne Vesle

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prescrire au vu des objectifs, la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Châlons-sur-Vesle.

Conformément à l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Châlons-sur-Vesle et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims durant un délai d'un mois, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département. Elle sera, en outre, publiée au recueil des actes administratifs.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-123184-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Denis BOUDVILLE

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 187 Contre : 0 Abstention : 0

**COMMUNE DE TRÉPAIL
PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1
BILAN DE LA MISE À DISPOSITION
APPROBATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-41 et L.153-45 à L.153-48,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Trépail, approuvé le 26 mars 2018,

Vu la décision n°BC-2019-60 du Bureau communautaire du 19 septembre 2019 définissant les modalités générales de mise à disposition du public des dossiers élaborés par les communes dans le cadre de procédures de modification simplifiée,

Vu la délibération de la commune de Trépail n°2017/02 du 14 février 2017 donnant l'accord à la Communauté urbaine du Grand Reims pour la poursuite et l'achèvement des procédures d'évolution du PLU de Trépail,

Vu sa délibération n°CC-107 du 27 mars 2017 acceptant la poursuite et l'achèvement des procédures du PLU de Trépail,

Vu la délibération n°2021/15 du Conseil municipal de Trépail du 12 mai 2021 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU afin de :

- permettre l'implantation de piscines découvertes enterrées et semi-enterrées par rapport aux voies et emprises publiques et par rapport aux limites séparatives,
- préciser la règle d'imperméabilisation des sols dans la commune,

Vu l'arrêté n°CUGR-DUPAARM-PTVCMR-2021-17 de Madame la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims du 2 juin 2021 engageant la modification simplifiée n°1 du PLU,

Vu la décision n°MRAe 2021DKGE166 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale du 10 août 2021 ne soumettant pas à évaluation environnementale le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Trépail,

Vu le projet de modification simplifiée mis à disposition du public, en mairie de Trépail, du 14 septembre 2021 au 14 octobre 2021 inclus,

Vu la délibération n°2021-20 du Conseil municipal de Trépail du 9 novembre 2021 émettant un avis favorable pour l'approbation par la Communauté urbaine du Grand Reims du bilan de la mise à disposition du public et du dossier de modification simplifiée du PLU,

Vu le bilan de la mise à disposition du public annexé à la présente délibération,

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de tirer le bilan de mise à disposition du public et d'approuver le dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Trépail tels qu'annexés à la présente.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Trépail et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en sous-préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- additif au rapport de présentation,
- règlement,
- bilan de mise à disposition.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135221-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**COMMUNE DE CHAMPIGNY
PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION N°1
APPROBATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-36 à L.153-44,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Champigny révisé le 24 mars 2016, mis à jour le 2 septembre 2016, modifié les 27 septembre 2018 et 27 juin 2019 et mis à jour le 30 mai 2021,

Vu la délibération n°2021_007 du Conseil municipal de Champigny du 19 février 2021 sollicitant la Communauté urbaine du Grand Reims pour qu'elle prescrive la modification de son PLU afin de modifier et d'adapter certaines dispositions réglementaires du PLU de la commune pour ouvrir à l'urbanisation la zone 2 AU de moins de 9 ans, supprimer l'emplacement réservé n°3 dans la mesure où l'équipement a été réalisé, modifier le zonage des parcelles sur lesquelles est située la Mairie, valoriser l'aspect paysager de la commune et rectifier certaines incohérences du règlement,

Vu l'arrêté communautaire n°DUPAARM-2021-036 du 20 mars 2021 prescrivant la modification n° 1 du PLU de Champigny,

Vu la délibération n°2021_024 du Conseil municipal de Champigny n°2021_024 du 28 mai 2021 donnant un avis favorable à la justification de l'utilité de l'ouverture de la zone 2 AU prévue par la modification n°1 du PLU de Champigny au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et la faisabilité opérationnelle d'un projet dans ces zones,

Vu sa délibération n°CC-2021-184 du 24 juin 2021 approuvant l'utilité de l'ouverture de la zone 2 AU prévue par la modification n°1 du PLU de Champigny au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et la faisabilité opérationnelle d'un projet dans ces zones,

Vu la décision n°MRAe2021DKGE191 de la Mission Régionale d'Autorité environnementale du 27 août 2021 ne soumettant pas à évaluation environnementale le projet de modification n°1 du PLU de Champigny,

Vu l'arrêté communautaire n°CUGR-DUPAARM-2021-119 du 9 septembre 2021 soumettant à enquête publique le projet de modification n°1 de Champigny,

Vu l'enquête publique qui a eu lieu en mairie de Champigny du 5 octobre 2021 au 20 octobre 2021,

Vu le rapport et les conclusions favorables du commissaire-enquêteur,

Considérant que les observations émises par les personnes publiques associées et recueillies pendant l'enquête publique justifient des adaptations mineures du PLU,

Vu la délibération n° 2021_040 du Conseil municipal de Champigny du 30 novembre 2021 émettant un avis favorable à l'approbation de la modification n°1 du PLU,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le dossier de modification n° 1 du PLU de Champigny tel qu'annexé à la présente.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Champigny et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en sous-préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- additif au rapport de présentation,
- plan de zonage au 1/2 000è,
- plan de zonage au 1/5 000è,
- orientations d'aménagement et de programmation,
- règlement écrit.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135158-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRault, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**COMMUNE DE TINQUEUX
PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION N°1
APPROBATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-36 à L.153-44,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 21 mars 2019,

Vu la délibération du Conseil municipal de Tinquieux du 30 janvier 2017 donnant l'accord à la Communauté urbaine du Grand Reims pour la poursuite et l'achèvement des procédures d'évolution du PLU de Tinquieux,

Vu sa délibération n°CC-2017-71 du 9 février 2017 acceptant la poursuite et l'achèvement des procédures du PLU de Tinquieux,

Vu la délibération n°2020_59 du Conseil municipal de Tinquieux du 9 novembre 2020 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU afin d'adapter et de modifier certaines dispositions du PLU pour permettre notamment la requalification du secteur Croix Cordier par la réalisation d'un éco-quartier et la réalisation de stationnement accompagnant un projet de résidence seniors,

Vu la délibération n° 2021-07 du conseil municipal de Tinquieux en date du 25 janvier 2021 demandant à la communauté urbaine d'élargir le champ de la procédure de modification afin de pouvoir adapter des règles dans d'autres secteurs du PLU et précisant les modalités de la concertation non obligatoire mais souhaitée,

Vu l'arrêté n°CUGR-DUPAARM-2021-012 du 3 février 2021 de Madame la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims engageant la modification n°1 du PLU de la commune de Tinquieux,

Vu la décision n°MRAe2021DKGE197 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale du 31 août 2021 ne soumettant pas à évaluation environnementale le projet de modification n°1 du PLU de Tinquieux,

Vu l'arrêté n°CUGR-DUPAARM-2021-120 de Madame la Présidente de la Communauté Urbaine du 9 septembre 2021 soumettant à enquête publique le projet de modification n°1 de Tinquieux,

Vu la concertation réalisée du 20 mars au 3 septembre qui n'a donné lieu à aucune observation,

Vu l'enquête publique qui a eu lieu en mairie de Tinquieux du 1^{er} octobre au 15 octobre 2021,

Considérant que le dossier a été adapté pour tenir compte de l'avis favorable de la chambre d'agriculture qui souhaitait que des compléments soient apportés sur l'objectif de densité,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur du 4 novembre 2021,

Vu la délibération n°2021-68 du Conseil municipal de Tinquieux du 6 décembre 2021 émettant un avis favorable à l'approbation de la modification n°1 du PLU,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le dossier de modification n°1 du PLU de Tinquieux tel qu'annexé à la présente.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Tinquieux et au siège de la Communauté urbaine du grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en sous-préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- additif au rapport de présentation,
- règlement modifié,
- OAP,
- plan de zonage.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-135607-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 177

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 11

Votant(s) : 188

Excusé(s) : 2

Absent(s) : 18

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 10 décembre 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LÉGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Charlotte D'HARCOURT a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Sébastien DOLÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Alain HIRAUT, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice

MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Jean-Pierre RONSEaux, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Nicolas HABARE

Vice Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Votes :

Pour : 188

Contre : 0

Abstention : 0

**COMMUNE DE VAL DE VESLE
PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION N°1
APPROBATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-36 à L.153-44,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 8 juillet 2014,

Vu la délibération n°21-001 du Conseil municipal de Val de Vesle du 12 janvier 2021 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU pour accompagner le projet d'aménagement d'une boucle verte comportant notamment la réalisation d'un espace vert sur le secteur Bois Branscourt,

Vu l'arrêté n°CUGR-DUAUA-PTVCMR-2021-02 de Madame la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims du 30 janvier 2021 engageant la modification n°1 du PLU,

Vu la décision n°MRAe 2021DKGE159 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale en date du 4 août 2021 ne soumettant pas à évaluation environnementale le projet de modification n°1 du PLU,

Vu l'arrêté n°CUGR-DUAUA-PTVCMR-2021-29 de Madame la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims du 25 août 2021 soumettant à enquête publique le projet de modification n°1 du PLU,

Vu le rapport et l'avis motivé du commissaire enquêteur en date du 11 novembre 2021

Vu la délibération n°21-048 du Conseil municipal de Val de Vesle du 7 décembre 2021 émettant un avis favorable à l'approbation de la modification n°1 du PLU,

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 9 décembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le dossier de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Val de Vesle tel qu'annexé,

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Val de Vesle et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en sous-préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- rapport de présentation,
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 décembre 2021 et de la réception en Préfecture le 17 décembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211216-136866-DE-1-1